

# TRAVAUX DU CENTRE DE RECHERCHES SÉMIOLOGIQUES

## **Essai de pratique sémiotique**

par **Pierre Fiala, Neuchâtel-Paris**  
et **Charles Ridoux, Paris**

No 17 — Juin 1973

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL  
Centre de Recherches  
sémiologiques  
Archive

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Centre de recherches sémiologiques  
Avenue du Premier-Mars 26  
2000 Neuchâtel (Suisse)

## ESSAI DE PRATIQUE SÉMIOTIQUE

par Pierre FIALA, Neuchâtel/Paris et  
Charles RIDOUX, Paris

<u>Table des matières</u>	<u>page</u>
0. INTRODUCTION	1
I. CRITIQUE DE LA THÉORIE SAUSSURIENNE DU SIGNE DANS LA SEMANALYSE DE J. KRISTEVA	5
1. Quelques remarques sur la sémiologie kris- tévienne	5
2. La critique du signe saussurien	10
II. LE TRACT DU DOCTEUR CARPENTIER. ESSAI DE PRATIQUE SÉMIOTIQUE	17
1. Le tract et l'affaire Carpentier	17
2. Les performatifs en situation	21
3. La crise de l'ordre moral, l'affaire et le tract Carpentier	36
4. Notes sur la méthode	44
ANNEXES	50
BIBLIOGRAPHIE	61

## INTRODUCTION

Ce cahier est le résultat d'une expérience. En le réalisant nous avons trois objectifs:

En premier lieu, il s'agissait de tirer concrètement les conséquences de ce que le cahier 13 avait commencé de démontrer. A savoir que l'absence, dans la linguistique structurale notamment, d'une théorie de l'énonciation fondée sur le sujet et son insertion dans une situation historique, rend caduque l'élaboration d'une théorie du discours -du discours argumentatif par exemple- fondée sur une analyse linguistique des textes. Nous voulions donc renoncer à la pratique d'analyse qui consiste à partir d'un texte, présumé argumentatif, pour y rechercher, phrase après phrase, les traces linguistiques d'une structure logique qu'on tente de formaliser, ou du moins de formuler en termes axiomatiques, le tout devant se compléter a posteriori par une description du sujet producteur du texte. Théorie formelle de l'énoncé d'un côté, théorie psychologique de l'énonciation de l'autre: ces deux pôles demeurent irrémédiablement coupés l'un de l'autre. Pourquoi et comment les phrases s'enchaînent entre elles pour produire un discours et des effets multiples? il est impossible dans cette perspective de l'expliquer et l'on est toujours ramené soit à se contenter d'un modèle logique et statique du texte, soit à construire une sorte de psychologie du texte dont on ne sait pas très bien ce qu'elle décrit réellement.

Aussi, et c'est notre deuxième objectif, nous avons été conduits à prendre en considération des théories que nos recherches sur l'argumentation ont peu ou pas utilisées jusqu'à maintenant et qui remettent en cause tant la linguistique structurale, comme science des significations

que la logique formelle comme modèle théorique. Nous pensons qu'aucune théorie du discours ne peut actuellement faire abstraction de ces recherches et donc qu'une étude approfondie et critique des diverses théories sémiologiques, celles des soviétiques, celle de Eco, de Kristeva notamment, devrait nous fournir des instruments plus appropriés à notre objet. En ce sens le chapitre que nous consacrons à J. Kristeva nous permet d'envisager la critique du signe saussurien sous un angle qui n'est pas strictement linguistique: la sémiologie kristéviennne, en brisant les cadres de la linguistique saussurienne, rend possible une démarche d'analyse qui serait une réelle alternative.

Cette démarche -c'est notre troisième objectif- ne se veut pas une mise en pratique d'une théorie: nous ne cherchons pas à tester la valeur d'une théorie sémiologique que nous aurions préalablement exposée. Mais plutôt, à partir du concept kristévien de pratique transformatrice, nous avons tenté une pratique d'analyse textuelle sur un texte réel, actuel, dont la seule valeur -et elle est grande- est d'être lié étroitement à un moment historique et à une lutte idéologique qui n'est pas sans importance.

En effet, la sémiologie ne saurait être pour nous seulement une nouvelle forme de Connaissance Scientifique, où des concepts théoriques devraient s'articuler harmonieusement dans les termes d'un jargon technicisé à outrance. Elle doit permettre à travers une pratique textuelle, elle-même intégrée à une pratique globale, d'enrichir la théorie par une critique permanente de ses propres concepts, en la dégageant à chaque instant de ses tentations positivistes.

En ce sens l'analyse du tract de Carpentier, tract qui dans la conjoncture actuelle ne laisse personne indifférent, dans un sens ou dans un autre, n'est ni la simple application d'une théorie sémiologique, ni une simple analyse de texte. Elle représente pour nous, bien que nous ne nous fassions aucune illusion sur le pouvoir récupérateur ou

répressif du cadre institutionnel où elle est faite, une tentative de liaison entre la théorie et la pratique des discours.

Nous n'essayons donc pas -et en ce sens cette étude constitue bien une expérience- d'articuler entre elles les notions que nous empruntons à diverses théories linguistiques (personne, performatif, thématization, etc...); au contraire nous cherchons à chaque fois à les intégrer, par une sorte de décentrement, dans un cadre qui refuse les limites tracées à l'étude du langage par les dichotomies saussuriennes ou post-saussuriennes: langue/parole, synchronie/diachronie, compétence/performance, énoncé/énonciation. C'est à cette condition seulement qu'on devrait pouvoir abandonner l'idée que le langage est constitué d'un code formel qui passerait de la puissance à l'acte par le phénomène mystérieux de l'énonciation.

Au début n'est pas la structure de l'énoncé, statique, vide, mais une situation d'énonciation, dynamique, pleine de déterminations multiples, que la linguistique de l'énoncé est incapable de formuler autrement qu'en termes d'ambiguïtés -à- "désambigüiser"; cette situation d'énonciation, nous tentons dans notre étude de l'affaire Carpentier de la faire resurgir à tout instant comme seul fondement réel d'une théorie du discours.

Dernier point à souligner: notre tentative d'échapper à une théorie saussurienne par ce que nous appelons un décentrement, c'est-à-dire par un appel à des notions linguistiques que l'on sort de leur cadre conceptuel pour les confronter à des situations réelles, extra-linguistiques, met en cause la démarche de sciences comme la linguistique. Esquissée dans le cahier 13, à propos d'une branche du structuralisme saussurien la critique des théories linguistiques doit se poursuivre parallèlement à cette présente étude, et tendre à une critique globale de la démarche structuraliste dans les sciences humaines.

La critique de la sémiologie de Roland Barthes

(cf. le cahier de M. Hirsbrunner) nous paraît aller dans ce sens, et l'on peut envisager également d'étudier de ce point de vue les applications de la sémantique générative à des analyses de textes.

I. CRITIQUE DE LA THÉORIE SAUSSURIENNE DU SIGNE DANS LA SÉMANALYSE DE JULIA KRISTEVA

Notre intention n'est pas de présenter une étude détaillée et exhaustive de la sémiologie kristéviennne, mais de marquer d'une part la cohérence de sa recherche et de relever d'autre part son originalité par rapport à d'autres écoles sémiologiques, notamment en ce qui concerne sa critique de la théorie saussurienne du signe. Nous n'assumons pas toutes les positions théoriques de Julia Kristeva; il se peut même que, au travers de notre propre pratique d'analyse textuelle (cf. l'étude du tract Carpentier), nous soyons amenés à critiquer la sémanalyse kristéviennne, voire à remettre en cause certains de ses fondements théoriques. Il n'empêche que -c'est du moins ainsi que nous le comprenons- nous nous situons dans une problématique commune, nous rejetons comme elle les présupposés idéalistes de la linguistique saussurienne ainsi que les perspectives d'une sémiologie positive et techniciste, nous cherchons comme elle à fonder la pratique de l'analyse textuelle sur le sujet et l'histoire, dans la double perspective de la psychanalyse freudienne et du matérialisme historique et dialectique.

1. Quelques remarques sur la sémiologie kristéviennne

Nous voudrions tout d'abord souligner, derrière l'apparente dispersion et la richesse des sujets abordés par Julia Kristeva, la cohérence de sa recherche qui développe ses ramifications dans plusieurs directions: théorie générale de la sémiologie, réflexions sur la science et l'idéologie, éléments pour la construction d'une logique dialectique, études sur le langage poétique. Cette recherche est axée sur

une refonte de la théorie de la connaissance dans une perspective matérialiste, qui s'effectue à trois niveaux d'analyse en corrélation dialectique. (Houdebine, 1971):

- a) au niveau théorique: la constitution d'une gnoséologie matérialiste
- b) la sémiotique: lieu d'assignation privilégié dans lequel s'effectue le procès de refonte
- c) le langage poétique: le point d'insistance de la refonte, celle-ci étant liée à des textes de rupture (Lautréamont, Mallarmé, l'avant-garde actuelle).

Ce projet global s'articule sur les interventions théoriques d'Althusser, qui a tenté de déterminer la spécificité des concepts constitutifs de la dialectique matérialiste, de Derrida, qui effectue une déconstruction de la problématique du signe, de Lacan, qui réactive la problématique inaugurée par Freud en décentrant le sujet par rapport à son propre discours et en concevant l'inconscient structuré comme un langage.

Il est possible que le développement de sa recherche amène Julia Kristeva à se distancer de telle ou telle de ces interventions théoriques ou à s'appuyer sur de nouvelles. Pour notre part, nous garderons toutes nos réserves quant à ces trois interventions, soit qu'elles ne nous semblent pas satisfaisantes (Althusser), soit que nous ne les ayons pas encore étudiées avec assez d'attention, pour être en mesure de porter une appréciation critique en connaissance de cause (Derrida, Lacan). Nous estimons cependant que cela ne doit pas nous empêcher, dans la perspective d'une recherche sémiologique, de prendre largement en considération la sémiologie kristévienne, quitte à prendre par la suite nos distances par rapport à certaines des interventions sur lesquelles elle se fonde.

Concernant l'articulation des trois niveaux d'analyse à travers lesquels s'effectue le projet de refonte de Julia Kristeva, il nous faut soulever la question du langage

poétique et des textes qui le constituent comme point d'insistance de cette refonte. Deux questions se posent à nous : pourquoi et en quoi est-ce précisément le langage poétique, et non d'autres textes, qui constitue ce point d'insistance ? Qu'est-ce qui, pour Julia Kristeva, détermine un texte en tant que "texte de rupture", autrement dit, quel est le statut de cette rupture et par rapport à quoi est-elle une rupture ?

Répondre à cela impliquerait une critique détaillée des positions de Julia Kristeva (qui, sur ce point, se réfère à Ph. Sollers) sur l'histoire et nécessiterait la mise en place d'une typologie historique des textes dans leur liaison avec diverses formations historiques. Jusqu'à présent, Julia Kristeva elle-même n'a pas entrepris une telle étude. Nous pouvons cependant apporter quelques éléments qui, à des titres divers, permettent une première approche de la question.

Par rapport au discours de la communication (discours scientifique, littérature représentative, etc.) le langage poétique constitue, selon Julia Kristeva, un dehors de la société occidentale fondée sur l'échange et sur une économie de marché. Nous admettons volontiers cette affirmation ; il faudrait préciser, cependant, en quoi il constitue un dehors privilegié par rapport à d'autres discours qui nous semblent tout autant "subversifs" (discours que Julia Kristeva classe dans la pratique sémiotique transformative, par exemple, tels que la magie, le yoga, la psychanalyse, le discours révolutionnaire...). Par ailleurs, et cela nous amène à notre seconde question, Julia Kristeva construit le concept de langage poétique à partir de la référence à un certain nombre de textes dont le choix peut paraître arbitraire. Pour comprendre les raisons de ce choix, il faut, nous semble-t-il, insérer la recherche de Julia Kristeva dans le milieu où elle s'est développée : le milieu Tel Quel, avec ses mérites (poser le problème d'une science du texte,

de l'écriture comme pratique), mais aussi ses défauts (élitisme, pratiques stalinienne). C'est ainsi, par exemple, que le politique n'intervient par rapport au textuel que comme champ extérieur (cf. à ce sujet la critique de Tel Quel dans Scripture Rouge No 1), le chercheur travaillant dans un domaine (textuel), puis dans l'autre (politique) sans qu'il y ait liaison organique entre les deux démarches. L'élitisme se marque par la référence à des "grandes personnalités théoriques" (Derrida/Lacan/Barthes, Althusser/Foucault) qui forment une toile de fond apparemment cohérente, alors que leurs interventions théoriques sont contradictoires. De même, la référence aux grands précurseurs de la pratique textuelle (Artaud, Bataille) fait abstraction et de leurs divergences et de leurs manques. Julia Kristeva situe vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle une "coupure épistémologique" avec Marx/Nietzsche/Freud, Lautréamont/Mallarmé, un moment de rupture dans le logocentrisme de la société capitaliste en fonction duquel les textes constitutifs du langage poétique se répartissent en une dichotomie avant/après. La rupture est ainsi figée, établie une fois pour toutes, au lieu d'être dynamisée dans un processus permanent. Julia Kristeva n'explique pas non plus les raisons historiques de cette rupture: elle ne fait pas explicitement de lien entre le dehors que forment les textes de rupture par rapport au discours logocentriste et le dehors que constitue le prolétariat à travers le développement de sa lutte contre la bourgeoisie. A plus forte raison, elle ne fait pas mention du rapport nouveau qui se tisse à l'échelle internationale entre l'affirmation de cultures étrangères aux normes de la culture occidentale et la lutte des peuples du "tiers monde" contre l'impérialisme et le néo-colonialisme (par exemple, la lutte des révolutionnaires indochinois. (cf. Scripture Rouge No 2)).

Nous pensons qu'une sémiologie préservée de ces déformations conduira à une autre typologie des textes et pourra mener plus hardiment la lutte contre les ten-

dances à l'élitisme inhérentes à une telle recherche. Elle sera notamment en mesure d'avoir une vision beaucoup plus large des textes de rupture et une conception dynamique d'une coupure permanente et différenciée (i.e. pas seulement par le langage poétique) à effectuer au travers de la surface logocentriste.

Pour en finir avec ce rapide survol de la sémiologie kristéviennne dans sa cohérence globale, il nous reste à marquer deux points qui nous semblent fondamentaux dans sa démarche.

Julia Kristeva va à l'encontre des recherches qui se confinent à une étude des systèmes signifiants sous l'aspect de la communication pour mettre l'accent sur le procès de production de la signification. C'est une position qui relève du groupe "Tel Quel" dans son ensemble et qui est explicitée dans un article de Jean-Joseph Goux (1968) où il dresse une comparaison entre l'occultation du travail par l'hégémonie de la valeur d'échange sur la valeur d'usage dans une économie de marché et l'occultation du travail de l'écriture par l'hégémonie du sens dans le logocentrisme propre à la société occidentale ("Le logocentrisme apparaît lorsque la valeur d'usage des signes est occultée par la considération exclusive de leur valeur d'échange" Goux, 1968). Goux constate, sans l'expliquer vraiment, cette homologie entre la sphère du travail et la sphère de l'écriture, dont il avoue qu'elle est "pour le moment difficile à sonder à sa juste profondeur". Adoptons-la à notre tour comme un postulat qui permet de comprendre la démarche de Julia Kristeva, mais qui n'est pas sans poser des problèmes. Retenons le déplacement essentiel qu'effectue Julia Kristeva par rapport à d'autres écoles sémiologiques en se situant résolument sur le terrain de la production de la signification.

Ce déplacement implique pour Julia Kristeva d'opposer à la logique aristotélicienne du vrai/faux comme modèle du langage purement communicatif, une autre logique, dialectique, qui transgresse en même temps qu'elle l'implique.

la logique aristotélicienne. Une telle logique dialectique où la négation -au sens hégélien- tiendrait une grande place, reste à construire et à formaliser.<sup>1)</sup>

## 2. La critique du signe saussurien

Ayant montré les grandes orientations de la sémiologie kristéviennne, nous pouvons aborder quelques problèmes soulevés par la critique de la théorie saussurienne du signe. Le signe est lié à la représentation et à la communication. Pour Peirce, "le signe, ou representamen, est ce qui remplace pour quelqu'un quelque chose dans un certain aspect ou position" (Kristeva, 1969). La théorie saussurienne découvre le signe comme exigé par le contrat social (tout en mettant l'accent sur la conscience individuelle qui précède et détermine le contrat social). Nous pouvons admettre cette étroite parenté entre le signe et la communication et voir quelles en sont les implications.

Pour Julia Kristeva, la communication sociale signifie l'occultation de la production, la prédominance de la valeur d'échange sur la valeur d'usage. "La communication sociale oblitérant la production et l'espace, leur substitue un produit de type secondaire et conciliateur; ce produit est le signe (le sens) qui prend la forme d'une valeur (le ticket, le chèque, et, dans la même série, l'argent, la Mode), ou d'une rhétorique (l'"expression" psychologique, la "littérature", l'"art")". (Kristeva, 1969). Julia Kristeva explicite par ailleurs l'homologie structurale entre le discours sur le signe et le discours sur l'argent: "La réflexion critique de Marx sur le système d'échange fait penser à la critique contemporaine du signe et de la circulation du sens: le discours critique sur le signe d'ailleurs ne man-

1) C'est à cette logique dialectique que Kristeva consacre ses recherches les plus récentes. cf. "Objet, complément, dialectique", Critique No 285, "Matière, sens, dialectique", Tel Quel No 44, "Le sujet en procès", Tel Quel No 52, No 53.

que pas de se reconnaître dans le discours critique sur l'argent". (Kristeva, 1969).

La tâche de la sémiologie est de traverser cette matrice du signe pour pénétrer jusqu'à la sphère où, avant le sens, s'élabore la production de sens. A la science linguistique fondée sur la théorie saussurienne du signe, la sémiologie va opposer un autre point de vue: "Au moment où notre culture se saisit dans ce qui la constitue -le mot, le concept, la parole- elle essaie aussi de dépasser ces fondements pour adopter un point de vue autre, situé en dehors de son système propre" (Kristeva, 1969).

Julia Kristeva fait remonter cette "coupure épistémologique" au XIXe siècle déjà, autour de Marx, Nietzsche, Freud et certains textes poétiques (Lautréamont, Mallarmé). Ainsi à propos de Marx: "La pensée de Marx échappe à ce pré-supposé occidental qui consiste à réduire toute praxis (gestualité) à une représentation (vision, audition): elle étudie comme productivité (travail + permutation de produits) un processus qui se donne pour de la communication (le système de l'échange)" (Kristeva, 1969). Remarquons cependant que Julia Kristeva

ne dit pas pourquoi Marx est amené à se situer en dehors du système, ce que, pour notre part, nous attribuerions au fait qu'il se situe du point de vue du prolétariat, qui, lui, constitue effectivement un dehors, un négatif subversif, dans la société occidentale.

Nous avons vu comment le signe s'inscrit dans le circuit communicatif; il nous faut maintenant considérer les rapports du signe dans le temps et dans l'espace. Pour la théorie saussurienne "le signifiant, étant de nature auditive, se déroule dans le temps seul et a les caractéristiques qu'il emprunte au temps: a) il représente une étendue, et b) cette étendue est mesurable dans une seule dimension: c'est la ligne" (Saussure, 1916). Selon Julia Kristeva, il y a une double réduction opérée sur le signe. Tout d'abord, une déspatialisation: le geste qui constitue le signe "ré-

duit le volume à une surface, la pratique à une chaîne sonore, et substitue à la dimension occultée une intentionalité le sens" (K. 1969). Par ailleurs, l'espace de la pratique est réduit au temps de la parole: "Le signe fait partie du monde du dire, de l'énoncer, du raconter" (K. 1969). Ce qui résulte de cette réduction, c'est l'occultation de la pratique, de son caractère transformationnel, de sa pluridimensionnalité. Cela nous mène à étudier le champ de validité dans lequel le signe est opératoire.

"Le signe est parfaitement opérant dans l'étude de la communication auditive de laquelle il est tiré et dans laquelle il triomphe avec la linguistique moderne de la parole. Il n'a pourtant pas de prise sur ce qui fait basculer la parole sauf en réduisant la pluridimensionnalité aux normes de la linéarité" (K. 1969). C'est la conclusion logique qu'il faut tirer de l'analyse faite plus haut des relations entre le signe et la communication d'une part, de la réduction spatiale et temporelle d'autre part. Néanmoins, on pourrait se demander si Julia Kristeva n'admet pas trop facilement les thèses de la linguistique moderne de la parole, si, en somme, elle ne les prend pas comme un donné, un acquis qui irait de soi. N'y a-t-il pas la possibilité d'une remise en cause de la linguistique de la parole elle-même, ne peut-on pas étendre au domaine de la parole ce que l'auteur attribue à l'écriture (ou à d'autres pratiques non verbales), à savoir dépasser le cadre réducteur de la communication?

Sans, pour le moment, vouloir résoudre ce problème, remarquons qu'il existe pour Julia Kristeva plusieurs types de pratiques sémiotiques, parmi lesquelles une ou plusieurs relèvent du signe et qu'une des tâches de la sémiologie consiste à "cerner, d'une façon précise, la sphère (assez limitée) des actes signifiants à laquelle la notion de signe peut s'appliquer, sans essayer de faire entrer toutes les pratiques sémiotiques dans le moule de la problématique du signe" (K. 1969). Avant d'aller plus loin dans cette ty-

pologie, arrêtons-nous un peu sur les pratiques qui peuvent se rattacher au signe.

Julia Kristeva définit trois étapes dans l'histoire du discours occidental à partir de la démarche symbolique qui consiste pour elle à instaurer la notion de signe comme différente de la pratique (S=P), ce qui revient à établir une dichotomie signe/non-signes (qui recoupe la traditionnelle division métaphysique esprit/matière). Cette démarche symbolique est applicable aux normes de la société occidentale (discours scientifique, littérature représentative, langage de la communication courante, etc.). Par rapport à cette coupure et pratique, on peut distinguer trois stades :

- les sociétés archaïques, caractérisées par le syncrétisme (i.e. pas de dichotomie entre signe et pratique)
- les sociétés post-sincrétiques, caractérisées par la démarche symbolique
- au sein des sociétés post-sincrétiques, une subversion de la démarche symbolique, manifeste depuis la "coupure épistémologique" des XIXe-XXe siècles.

Les normes symboliques de la société occidentale, qui s'appliquent par exemple dans le discours scientifique ou la littérature représentative, interfèrent avec des pratiques sémiotiques qui s'inscrivent en dehors de et/ou contre ces normes, comme le discours révolutionnaire, la magie, etc. (ce que Toporov désigne comme "approches hypersémiotiques du monde"). Ce qui fait que la symbolisation des pratiques sémiotiques des sociétés post-sincrétiques aboutit à une double réduction :

- en ce qui concerne les systèmes symboliques "normatifs", il y a occultation des dimensions non-symboliques (i.e. de la pratique)
- en ce qui concerne les pratiques sémiotiques non normatives, il y a une rétroaction qui les réduit à une norme et à un symbolisme.

Ce jeu peut être brisé lorsque les pratiques sémiotiques non

normatives sont consciemment exercées comme telles et détruisent le postulat S=P. Ce jeu conscient des ensembles sémiotiques comme pratiques se manifeste dans des textes "névralgiques" vers l'étude desquels s'orientent les sémioticiens soviétiques: "Ségal et Tsivian examinent la sémantique de la poésie anglaise du non-sens. De son côté, Toporov étudie la sémiotique des prédictions chez Suétone pour découvrir que l'histoire (un des discours le plus proche du symbolisme) a aussi un statut secondaire, modifiant. Une analyse pertinente de ce genre est faite par Zeglin à propos des Felskonstruktionen (en russe, "ikonnye gorki") dans la peinture ancienne: l'auteur étudie les unités spatiales et temporelles de la peinture en dehors de la représentation symbolique. Abordant une pratique sémiotique simple, la cartomancie, Lekomsteva et Ouspenski retrouvent dans chaque unité (= chaque carte) non pas un sujet ou un sens, mais un élément qui ne devient intelligible que dans un contexte, donc, une sorte d'hieroglyphe que l'on ne lit qu'en relation avec les autres" (K. 1969, 48-49).

Nous avons à plusieurs reprises employé la notion de pratique. Il est nécessaire de préciser dans quel sens Julia Kristeva emploie cette notion. Nous avons déjà vu que la pratique s'oppose au signe en tant que relevant de la linguistique de la parole et de la sphère de la communication. La pratique est donc trans-symbolique, elle se situe sur le terrain du faire et non du dire, de la productivité et non de la communication. Julia Kristeva se réfère explicitement à la définition de la pratique donnée par Althusser: "Par pratique en général, nous entendons tout processus de transformation d'une matière première donnée déterminée, en un produit déterminé, transformation effectuée par un travail humain déterminé, utilisant des moyens (de "production") déterminés" (Althusser, 1965).

Julia Kristeva se situe dans la même ligne que les sémioticiens soviétiques en envisageant la pratique "comme un système signifiant "structuré comme un langage", ce qui implique que "toute pratique peut être scientifiquement étudiée en tant que modèle secondaire par rapport à la langue naturelle, modelée sur cette langue et la modelant" (K. 69) Au terme de "systèmes modelants secondaires" utilisé par les sémioticiens soviétiques, elle préfère cependant le terme de pratique: "Nous préférons à la notion de "système" celle de pratique comme: 1) applicable à des complexes sémiotiques non-systématiques; 2) indiquant l'insertion des complexes sémiotiques dans l'activité sociale en tant que processus de transformation" (K. 1969).

Julia Kristeva établit une typologie des pratiques sémiotiques en les considérant dans leur rapport au signe. Elle distingue trois types de pratiques sémiotiques:

- a) une pratique sémiotique systématique et monologique, fondée sur le signe. "Elle est conservatrice, limitée, ses éléments sont orientés vers les denotata, elle est logique, explicative, interchangeable et ne vise pas à modifier l'autre (le destinataire)". C'est cette pratique qui se manifeste dans le discours scientifique, le discours représentatif, la littérature.
- b) une pratique sémiotique transformative: "Les "signes" se dégagent de leur denotata et s'orientent vers l'autre qu'ils modifient". C'est la pratique de la magie, du yoga, du politicien en temps de révolution, du psychanalyste.
- c) une pratique sémiotique paragrammatique ou dialogique: "Le signe est éliminé par la séquence paragrammatique corrélatrice qu'on pourrait représenter comme un tétralemme:
  - chaque signe a un denotatum
  - chaque signe n'a pas de denotatum
  - chaque signe a et n'a pas de denotatum
  - il n'est pas vrai que chaque signe a et n'a pas de denotatum".

C'est une telle pratique que l'on trouve dans les textes de Dante, Sade, La Fontaine, etc.

Partant de cette typologie des pratiques signifiantes; Julia Kristeva axe son étude sur le langage poétique et le paragrammatisme, sur les recherches autour de la logique dialectique. En dehors de la pratique systématique qui est modelée selon la matrice du signe, elle laisse de côté tout le champ des textes qui relèvent de la pratique transformative. Nous pensons que l'étude de tels textes peut présenter un intérêt non seulement en raison des enrichissements qu'ils peuvent apporter à la pratique d'analyse textuelle, mais aussi en raison du lien direct qu'ils permettent d'établir entre cette pratique d'analyste et une pratique globale. Par ailleurs, l'étude de ces textes qui semblent avoir un statut transitoire entre la pratique systématique et le paragrammatisme aidera peut-être à préciser la typologie kristévienne des pratiques signifiantes, voire à la remettre en cause. Il nous semble en tout cas qu'un tel dépassement ne saurait s'effectuer à partir de la seule discussion des fondements théoriques avancés par l'auteur, mais doit s'ancrer solidement dans une pratique concrète d'analyse textuelle. C'est une des raisons qui nous ont amenés à entreprendre le présent travail sur le tract du docteur Carpentier.

## II. LE TRACT DU DOCTEUR CARPENTIER: ESSAI DE PRATIQUE SEMIOTIQUE

### 1. Le tract et l'affaire Carpentier

Nous avons donc choisi de prendre comme exemple d'analyse textuelle dans le cadre de la pratique sémiotique transformative le tract du docteur Carpentier "Apprenons à faire l'amour". Pourquoi ce texte de Carpentier? Parce que, à notre avis, c'est un exemple de texte engagé, qu'on ne peut pas analyser indépendamment d'une situation concrète. Parce que c'est un texte qu'on ne peut pas désamorcer en le réduisant à une analyse purement linguistique qui se révélerait vite sans intérêt ou en le renvoyant à une situation concrète qui ne nous dérangerait plus, parce qu'il y aurait entre cette situation et la nôtre une "distance" historique. Or là, rien de tel. Pas de distance. Pas de place pour une analyse avec des gants et des pincettes: lecteur, analyste, auditeur ou lecteur de l'analyse, tous nous sommes pris dans le coup. "Nous sommes tous concernés" dit le docteur Carpentier. N'est-ce pas là précisément une des caractéristiques des textes qui relèvent d'une pratique sémiotique transformative que d'être irréductibles à tout métadiscours objectif, académique, et de n'être compréhensibles qu'à ceux qui ne cherchent pas à éviter ou amortir la gifle, mais qui acceptent d'être eux aussi pris à partie. Ainsi, pour nous, la sémiologie n'a pas à châtrer les textes qu'elle étudie, mais doit les prendre tels qu'ils sont inscrits dans le tissu vivant d'une situation historique concrète et en tenant compte du fait que le sémioticien lui aussi a ses propres réactions en face des

textes qu'il analyse.

Il y a donc au départ le tract du docteur Carpentier ou plus exactement un tract rédigé par un comité d'action pour la libération de la sexualité, et distribué à la porte d'un lycée de Corbeil, dans la banlieue parisienne. Le texte n'existe pas en-dehors de la situation qui l'a produit et qu'il va profondément modifier:

"Mai 1971. Un lycéen et une lycéenne de Corbeil s'embrassent dans la cour, ils sont sanctionnés. Un groupe de lycéens réagit. Avec le docteur Carpentier, ils distribuent un tract devant le lycée. Echo fantastique." (Tiré d'un tract intitulé "Il n'y a pas d'affaire Carpentier"...)

Des parents s'émeuvent, les autorités sont saisies, les réactions, diverses, se multiplient; prises de position, discours, articles de journaux, reportages et interviews, réunions, meetings. Les textes et les actions entreprises dans tous les sens sont innombrables.

Devant cette situation complexe, une étude du tract ne peut plus se réduire à une "analyse" de texte, comme seraient tentés de la faire le philologue, le linguiste ou le littérateur avertis (pour peu qu'ils puissent être intéressés par une telle étude). Recherche des sources, mise au jour d'une structure grammaticale ou rhétorique, dégagement des thèmes, toutes ces démarches conduisent à faire du texte une entité abstraite, refermée sur elle-même, sortie de ses véritables conditions de production. De fait, la tradition universitaire préfère rejeter, en faisant appel à des normes esthétiques, institutionnelles, voire morales, un objet qu'elle est en fait incapable d'appréhender.

Pour le sémiologue, à notre sens, il s'agit au contraire de saisir ce texte en tant qu'histoire, comme produit d'une situation historique, mais produit transformateur de cette situation, dans la mesure où il provoque d'autres textes et suscite des réactions extra-textuelles dans la société où il est apparu.

En ce qui concerne les textes seconds, produits "en réponse" au tract Carpentier, nous pouvons en distinguer deux sortes: les uns expriment simplement des prises de position, positives ou négatives à l'égard du docteur Carpentier.

"Ce manifeste n'a rien à voir avec l'éducation sexuelle. Il ne s'agit que de perversion et d'incitation à la débauche. Officier de coloniale, je puis vous assurer que mes soldats étaient plus respectueux de la simple décence".

"Il s'agit là, de toute évidence, d'une boutade de salle de garde, d'une élucubration du type 'Nuit de l'internat' dont s'est rendu responsable mon excellent confrère."

"Le seul 'crime' de ce pamphlet, qui se reconnaît lui-même schématique et partiel, est en fait de parler de la sexualité en termes non culpabilisants, c'est-à-dire en termes de désir et de plaisirs naturels -et non en termes moraux (qui viennent en fait de la culture de notre classe dominante), c'est-à-dire en termes de procréation dans le seul cadre des unions dûment reconnues par la loi."

"Je suis un ouvrier, je me crois révolutionnaire et j'essaie de le prouver. ... Je suis d'accord avec la première partie du tract. Là où ça commence à ne pas aller, c'est quand Carpentier conseille aux jeunes lycéens et lycéennes (au fait, il ne précise pas, ce peut être à partir de l'école primaire!) la masturbation pour combler le vide d'une heure de classe, d'une soirée ennuyeuse; ainsi c'est tout ce que ce docteur trouve à conseiller aux jeunes qui s'ennuyent! Bien sûr, pendant qu'ils seront ainsi occupés, ils ne penseront pas à changer la société, mais là où est la plus grande tricherie, je dirais même l'aliénation, c'est dans le fait que Carpentier ne parle jamais d'amour, et ainsi détache la sexualité de toute affectivité, de toute simple amitié..."

(Extraits de lettres de lecteurs, Le Monde 25-26 fév. 1973).

A côté de telles prises de position qui remplirent les journaux et constituèrent pour une part l'affaire Carpentier durant l'année 1972 et les premiers mois de l'année 1973, on trouve d'autres textes qui sont plus que de simples prises de position individuelles ou collectives: ce sont en fait des actes sociaux. Par exemple, le texte par lequel l'Ordre des médecins condamne le docteur Carpentier et lui interdit l'exercice de la médecine pour une période d'une année.

Ce texte de l'Ordre des médecins joue un rôle fondamental dans l'affaire Carpentier; il transforme un débat d'idées en une lutte qui s'inscrit directement dans les institutions sociales; avec lui ce ne sont pas seulement des idées qui circulent et s'affrontent, mais un acte social qui s'accomplit. Le discours de l'Ordre est l'acte qui dans les faits condamne en interdisant l'exercice de la médecine. Il se différencie donc des autres discours, et cette différence semble se marquer dans sa forme même:

"vu la plainte déposée...

vu les pièces du dossier...

vu les lois et règlements...

ouï le docteur Martini...

ouï le docteur Rodallec...

ouï le docteur Carpentier...

après avoir délibéré secrètement

attendu que l'attention du Conseil Départemental de l'Essonne a été attirée, le 23 février 1972 par Monsieur le préfet de ce département...

attendu que la matérialité des faits n'est pas contestée...

attendu qu'il est précisé dans ce tract...

attendu qu'il est recommandé aux filles d'user de la pilule

attendu qu'il est manifeste que, quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir sur la nécessité de développer l'éducation sexuelle, il ne saurait appartenir à un médecin de diffuser dans des établissements scolaires un écrit...

attendu que, fondées ou non, de telles théories peuvent peut-être guider un médecin dans le secret de son cabinet lorsqu'il est consulté par les parents d'adolescents sujets à des troubles tels que ceux dont il parle;...

attendu d'autre part, qu'avant les débats le docteur Carpentier...

attendu que le docteur Carpentier reconnaît avoir sollicité...

Par ces motifs,

Prononce contre le docteur Carpentier la peine d'interdiction d'exercer la médecine...

Ainsi fait et jugé à Paris par ...

Paris, le 14 juin 1972."

## 2. Les performatifs en situation

Ce type de discours n'est pas inconnu de la linguistique et de la philosophie du langage. Il fait partie de ce que les linguistes ont nommé, à la suite de J.L. Austin (1962, 1963), les énoncés performatifs. Il en possède, comme nous allons le voir, toutes les caractéristiques formelles. Cependant si nous nous penchons maintenant avec un peu d'attention sur les définitions linguistiques des énoncés performatifs et que nous les confrontons avec notre analyse de l'ensemble de l'affaire Carpentier, nous allons être amenés à remettre en cause la manière dont une science, attentive essentiellement à la forme de son objet, utilise et déforme ses propres instruments. Reprenons tout d'abord le problème linguistique des énoncés performatifs.

Cette notion, introduite par J.L. Austin dans le cadre de la philosophie analytique anglaise, a été finalement peu étudiée par les linguistes qui dédaignaient peut-être un problème soulevé par un philosophe du langage. Il est vrai que le statut des performatifs, qui n'a jamais été bien clarifié, ne cesse d'interroger et de mettre en question la linguistique, structurelle notamment. L'analyse linguistique est-elle capable de décrire le langage comme une

activité humaine, étroitement liée aux autres activités humaines, ou sera-t-elle condamnée à ne décrire le langage que comme un ensemble d'énoncés structurés statiquement, mais sans relations entre eux et sans lien avec la réalité dans laquelle ils sont produits?

Résumons la théorie d'Austin.

Dans une langue on peut distinguer deux types d'énoncés:

- ceux qui peuvent être vrais ou faux, c'est-à-dire, qui peuvent être dotés d'une valeur de vérité, par exemple, "le président déclare la séance ouverte". Ce sont des énoncés constatifs, constitués par une assertion, vraie ou fausse;
- ceux qui ne sont ni vrais ni faux, qui ne peuvent être dotés de valeurs de vérité parce qu'ils sont l'accomplissement d'un acte. Ainsi lorsque le président d'une assemblée dit: "Je déclare la séance ouverte", il accomplit par cet énoncé un acte social qui ne peut être réputé vrai ou faux. Pour de tels énoncés (ils sont nombreux dans la langue: "Je promets...", "je baptise...", "je parie...", mais aussi, peut-être: "fermez la porte...", "pourvu qu'il vienne!..." etc.), il faudrait trouver des critères d'évaluation. Dans une première étape, Austin trouve ces critères dans une sorte de psychologie embryonnaire et intuitive de l'acte de parole qui repose sur des notions comme la sincérité, l'abus de confiance, la réussite, l'échec.

Il semble donc, à première vue, qu'il est possible de classer les divers types d'énoncés, comme le montre le tableau suivant, par lequel nous résumons et schématisons l'exposé d'Austin.

assertif: vrai ou faux  
(dire "le soleil brille")

Énoncé

performatif: ni vrai, ni faux  
(dire: "J'ouvre la séance")

suiivi d'effet

(L'Ordre des médecins dit:  
"Je condamne Carpentier")

non suivi d'effets

rupture d'engagement

(dire "Je promets" mais ne pas pouvoir tenir sa promesse)

nul et non avvenu : pas acte

(dire "Je ccndamne", alors qu'on n'enopas pas les moyens)

non sincère : abus de confiance

(dire "je promets", alors qu'on n'a pas l'intention de tenir sa promesse)

réussite: acte

échec

On peut alors s'interroger sur la possibilité de trouver des critères linguistiques pour repérer les énoncés performatifs. Austin esquisse un certain nombre de tests.

Ainsi la première personne du singulier de l'indicatif présent actif ou la troisième personne, semblent être des marques distinctives des énoncés performatifs: "Je vous nomme...", ou "L'Assemblée vous nomme...". De même la présence d'une "asymétrie sémantique" entre le présent et le passé: "je promets"/"j'ai promis". Toutefois ces marques linguistiques ne sont pas exclusives, puisque des expressions comme "fermez la porte" ou "chien méchant" ont également une valeur performative, et, à la limite, comme le note Austin, une intonation, un geste, ou simplement la situation peuvent rendre sans ambiguïté des énoncés performatifs. En fait, conclut Austin, les formules linguistiques ne servent qu'à rendre explicite et à préciser l'acte accompli par le locuteur. Tout énoncé pouvant être performatif, Austin renonce donc à énoncer des critères linguistiques généraux et tente, dans une deuxième étape de montrer que la distinction constatif/performatif elle-même n'est pas pertinente dans la mesure où le critère de la valeur de vérité est difficilement applicable à une série d'énoncés linguistiques, les énoncés absurdes, par exemple. Analysant la notion d'absurde dans les énoncés constatifs, Austin montre qu'on peut en recenser trois types qui seraient parallèles aux trois types d'échecs des énoncés performatifs (cf. le tableau p. 23). De même l'opposition vrai/faux, utilisée pour définir les énoncés constatifs n'est jamais aussi tranchée qu'elle apparaît dans l'abstrait. Lorsqu'on l'applique à des énoncés réels, cette distinction tend à se rapprocher des distinctions "psychologiques" qu'on introduit pour les performatifs. Le vrai n'est pas une catégorie mieux définie, pour des assertions que ne le sont le juste, le bon, etc. pour des actes. Ainsi, pour pouvoir dire d'une assertion comme "La France est un hexagone" qu'elle est vraie (ou

qu'elle est fausse, suivant l'opinion), on doit recourir à une série de déterminations et de présuppositions extralinguistiques, qu'on pourrait qualifier de sociales (une telle assertion ne sera prise en considération que dans des situations bien déterminées). Or ces déterminations extralinguistiques sont en définitive analogues à celles qui permettent de dire, dans une situation sociale donnée, que tel acte est bon, juste, etc.

Aussi est-il nécessaire toujours selon Austin de recomposer une théorie du langage qui serait fondée sur les actes de parole, sorte de psycho-sociologie du langage, où serait étudiée la force illocutionnaire qui existe potentiellement dans tout énoncé. Mais c'est ici qu'Austin -et ce n'est pas un hasard- abandonne sa tâche critique. Ayant mis sérieusement en cause la possibilité d'une étude structurale de la langue, reposant sur des critères intralinguistiques, ayant par là repoussé l'étude du langage comme structure au profit d'une étude du langage comme acte, il est inmanquablement ramené dans son étude de la force illocutionnaire à procéder par classification des énoncés en fonction de critères purement subjectifs, faisant appel à une psychologie jamais explicitée et à des notions "sociologiques" où, la dimension historique est cruellement déficiente. C'est ainsi qu'il en arrive à considérer les formules performatives explicites, en tant qu'actes de parole par excellence, comme des phénomènes récents dans l'évolution du langage et accompagnant l'évolution de formes complexifiées de la société et de la connaissance. C'est faire peu de cas de tous les langages rituels, souvent fort "archaïques", qui comportent d'innombrables formules dont une étude sociologique et historique approfondie montrerait clairement le caractère performatif.

Ainsi Austin n'a pas approfondi la brèche qu'il avait ouverte lui-même dans le structuralisme saussurien.

Sans doute une réflexion épistémologique sur les présupposés de la philosophie anglaise et sur sa place dans l'histoire de la philosophie occidentale expliquerait pourquoi celle-ci n'a pas entamé plus profondément la suprématie de la doctrine structuraliste que notamment la théorie d'Austin contredisait de fait. Il sera plus important pour notre objet de voir comment la linguistique s'est emparée de la notion de performatif en la réduisant au point de la rendre inutilisable en dehors d'un domaine étroitement circonscrit, et proprement "irréel".

Reprenant des premières remarques faites par Austin, Z. VENDLER (1970) a cherché à définir "scientifiquement" la notion de performatif:

"En dépit de ses efforts acharnés, Austin n'a pas réussi à trouver un jeu de critères effectifs capables de définir la classe des verbes 'performatifs' ou 'illocutionnaires'. Quant à la subdivision de cette classe en sous-classes telle qu'il l'a tentée, elle demeure entièrement intuitive et non formelle. Dans le présent essai, je désire montrer que l'intuition de base d'Austin peut être reformulée en termes plus précis, et en particulier, que la classe des verbes performatifs peut être définie dans le cadre de la linguistique scientifique".

La démarche scientifique de Vendler consiste à accumuler une série de critères distributionnels mais aussi sémantiques qui permettront de circonscrire progressivement les verbes performatifs:

- Tous les verbes performatifs sont des verbes à complétives qui

- 1/ n'admettent pas le présent continu (Je suis en train de..)
- 2/ introduisent des complétives à caractère verbal (Je parie qu'il gagnera...)  
ou à caractère nominal  
(Je parie sur sa victoire...)
- 3/ sont des verbes d'accomplissement, c'est-à-dire qui "ont lieu à un moment donné" (Vendler, 1957)
- 4/ se présentent habituellement à la première personne du

présent avec un complément d'objet bien défini, mais sans l'adjonction de modalités ou d'adverbes de temps et de manière.

- Un dernier critère sera fourni par le test de "re-verbalisation" d'un verbe nominalisé qui permet de distinguer les nominalisations de verbes performatifs des autres:

Quelques verbes non-performatifs

connaître: connaissance  $\implies$  avoir, prendre, etc.

comprendre: compréhension  $\implies$  avoir

décider: décision  $\implies$  prendre

identifier: identification  $\implies$  faire, procéder

Quelques verbes performatifs

avertir: avertissement  $\implies$  lancer, donner

condamner: condamnation  $\implies$  lancer, prononcer

démettre: démission  $\implies$  proposer, donner

défier: défi  $\implies$  lancer

La liste des performatifs va de pair avec donner, lancer ou des verbes au sens voisin, ce qui n'est pas le cas de la liste des non-performatifs.

Fort de ces cinq critères, Vendler peut alors reprendre la liste des verbes performatifs proposée par Austin et la tester, en tentant de la générer par un système de règles construites sur la base des critères définis plus haut. Le résultat de l'expérience est à première vue positif; la classe des verbes à force illocutionnaire et ses sous-classes, telles que Austin les avait proposées sont maintenant reproduites dans le cadre d'une théorie de l'énoncé avec quelques modifications mineures, que nous n'analyserons pas ici.

verbes "expositifs"	v. "verdictifs"	v. "exercitifs"	v. "opératifs"	v. "commissifs"	v. "behabitifs"
J'affirme <u>que</u> ...	J'appelle <u>cela</u> <u>un crime</u>	Je <u>vous</u> <u>ordonne que</u> ...	Je <u>vous</u> nomme <u>comme</u> ...	Je <u>vous</u> promets <u>de</u> ...	je <u>vous</u> loue <u>de</u> ...
Je nie <u>que</u> ...	Je déclare la <u>séance ouverte</u>	<u>de</u> ...	Je <u>vous</u> dési- <u>gne comme</u> ...		
Je postule <u>que</u> ...	Je classe un <u>livre</u> ...	Je <u>vous</u> prie <u>de</u> ...			
Je déclare <u>que</u> ...					

verbes expositifs: verbes d'accomplissement à la première personne dépourvue de quantification, suivis d'une complétive.

verbes verdictifs: le verbe de la phrase nominalisée est le verbe être, il peut donc être éliminé. Le que est en général supprimé. C'est une sorte de sous-classe des verbes expositifs.

verbes exercitifs: contraction d'une structure du type: "J'ordonne que vous occupiez."

verbes opératifs: sous-classe des verbes exercitifs où la copule devenir est éliminée.

verbes commissifs: le même nom sert de sujet au verbe introducteur et au verbe de la complétive. Je vous promets que je vous payerai.

verbes behabitifs: le sujet de la phrase nominalisée est omis dans la complétive.

Vendler se déclare satisfait de la classification qu'il a opérée:

"La correspondance étroite qui existe entre la classification d'Austin et les résultats exposés ici aboutit non seulement à justifier démonstrativement notre théorie, mais aussi à prouver de manière frappante les dons d'intuition d'Austin".

Nous ne pouvons en dire autant.

En effet, les critiques à adresser à une théorie de l'énoncé appliquée aux performatifs, comme celle de Vendler, sont multiples; nous en retiendrons seulement quelques-unes:

1/ Le cinquième critère utilisé par Vendler fait appel à un test de paraphrase; or utiliser la paraphrase c'est faire comme si l'on possédait une théorie sémantique générale capable d'établir de réelles équivalences sémantiques entre différents énoncés, ce qui, bien sûr, est loin d'être le cas actuellement.

- 2/ Se situer dans une théorie de l'énoncé amène à n'utiliser que les catégories définies dans le cadre de l'énoncé. Ainsi on restreint la notion de force illocutionnaire, à celle de performatif, puis à celle de verbe performatif; on crée des classes et des sous-classes d'éléments discrets; cette catégorie ne couvrant de loin pas toutes les situations de langage où peuvent apparaître des forces illocutionnaires, on recourt là encore à la paraphrase pour ramener des expressions comme "fermez la porte" ou "chien méchant" à des expressions normées comme "je vous ordonne de fermer la porte" "je vous avertis que le chien est méchant".
- 3/ Vendler cherche à mettre en parallèle sa classification des verbes performatifs, établie par une analyse distributionnelle des énoncés, et celle, intuitive d'Austin, qui classe les forces illocutionnaires en fonction de situation d'énonciation. Cette démarche présuppose une correspondance entre le plan de l'énoncé et celui de l'énonciation; il y aurait donc au niveau de la structure de l'énoncé un reflet exact de la situation d'énonciation. Mais comment dès lors expliquer les différences de structure de l'énoncé entre langues différentes. Vendler a travaillé sur l'anglais et sa classification, appliquée au français, est sujette à caution. De plus, quelle est la base de la classification d'Austin? elle se ramène, comme on l'a vu, à une analyse des énoncés. Nous discernons là un cercle vicieux dont on ne peut sortir qu'en se situant radicalement sur le plan de l'énonciation. Du même coup, les distinctions souvent byzantines et artificielles de Vendler tomberont, la classification des divers types d'énoncés n'ayant plus sa raison d'être.
- 4/ Plus grave enfin est le fait qu'on refusera de considérer comme performatives des expressions qui ne rentrent apparemment pas dans les catégories définies.

L'expression "oui" ne sera pas classée comme performative; il est vrai que oui permet en général de doter une expression d'une valeur de vérité: "Fait-il beau?" "Oui, (il faut beau)". Mais peut-on en dire autant du oui prononcé devant le maire? N'y a-t-il pas là un acte par excellence? Une théorie de l'énoncé pourrait certes récupérer cet énoncé par une paraphrase du type: "je déclare: oui(?)", "je dis que oui". Mais que faire alors d'une expression comme je vous aime? Vendler classe le verbe aimer comme typiquement non-performatif. Or nous pensons que dans certaines circonstances une expression comme je vous aime devrait être classée comme performative. Prenons un exemple de dialogue qui nous paraît particulièrement caractéristique:

- Je connais votre coeur. Vous savez le mien.
- Oui alors? Qu'est-ce que nous allons faire?
- Je vais l'apprendre de vous.
- Je ne trouverai jamais. Trouvez vous-même.
- Vous m'aimez et je vous aime, Baladine.
- Oui, sans doute. Taisez-vous.
- Je pense que, je vous aime. C'est merveilleux.
- Oui, ce que j'éprouve pour vous.
- Voulez-vous que nos vies soient unies?
- Oui, je désire que nos vies soient unies. Mais comment?
- Comment l'imaginez-vous, Baladine: ainsi ce sera réellement.
- Je n'ai pas dormi cette nuit car j'attendais que vous me parliez. Ecoutez. Déjà maintenant, rien ne peut plus être pareil. (souligné par nous). Je voulais voir clair. Eh bien Luc, écoutez-moi, il ne faut pas que vous m'aimiez ...
- Trop tard, Baladine! La phrase est dite (souligné par nous)". (P.-J. Jouve, Le Monde désert. Mercure de France, 1960, p. 106.)

On pourrait multiplier de tels exemples où la valeur performative de certains discours apparaît très nettement. Ce que nous voulons montrer simplement, c'est que la théorie des performatifs/forces illocutionnaires repose en fait sur une incapacité de la linguistique à fonder une théorie du langage dans le champ du réel. De ce point de vue, ni la taxonomie des forces illocutionnaires d'Austin, ni, à plus forte raison, la démarche linguistique de Vendler ne nous

paraissent capables d'appréhender le langage pour ce qu'il est, à savoir une activité toujours produite dans des situations de rapports sociaux, tels qu'ils apparaissent dans les institutions. (Nous pronons ce terme dans un sens large; ainsi la "pratique de l'amour" dans une société donnée - comme l'atteste les exemples cités ci-dessus - doit être conçue comme une institution).

Cette incapacité apparaît particulièrement clairement dans l'étude des performatifs faite par Benveniste (1966). En effet, Benveniste donne tout d'abord une définition des performatifs comparable à celle de Vendler quoique moins précise:

"Les énoncés performatifs sont des énoncés où un verbe déclaratif-jussif à la première personne du présent est construit avec un dictum. Ainsi: j'ordonne (ou je commande, je décrète) que la population soit mobilisée où le dictum est représenté par: La population est mobilisée. C'est bien un dictum, puisque l'énonciation expresse en est indispensable pour que le texte ait qualité de performatif.

Une autre variété de tels énoncés est donnée par la construction du verbe avec un complément direct et un terme prédicatif: je le proclame élu - nous vous déclarons coupable, etc. (...) Il faut reconnaître comme authentique et admettre comme performatif les énoncés qui le sont de manière inapparente, parce qu'ils ne sont qu'implicitement mis au compte de l'autorité habilitée à les produire. Ce sont ceux qui sont en usage aujourd'hui dans le formulaire officiel: M. X est nommé ministre plénipotentiaire, etc. (...) A côté des actes d'autorité publiant des décisions qui ont force de loi, il y a les énoncés d'engagements relatifs à la personne du locuteur: je jure, etc."

Mais dans une deuxième étape, Benveniste est amené à donner des performatifs une autre définition, sans rapport avec la première et qui se situe sur un tout autre plan:

"De toute manière un énoncé performatif n'a de réalité que s'il est authentifié comme acte. Hors des circonstances qui le rendent performatif, un tel énoncé n'est plus rien (...). Un énoncé performatif qui n'est pas un acte n'existe pas. Il n'a d'existence que comme acte d'autorité (...). L'énoncé performatif étant un acte, a cette propriété d'être unique. Il ne peut être effectué que dans des circonstances particulières, un fois et une

seule, à une date et en un lieu définis. Il n'a pas de valeur de description ni de prescription mais encore une fois d'accomplissement".

De ces deux types de définitions, seul le second nous paraît déterminant. La forme des énoncés n'apparaît plus que comme facteur secondaire par rapport à la situation qui détermine tel énoncé comme performatif. Aussi devons-nous approfondir le sens de cette deuxième définition; ce qui fonde la "performativité" d'un texte quelconque (les notions de mot, d'énoncés, ne sont plus ici pertinentes), c'est la place qu'occupe celui qui le produit dans une formation sociale au moment où il le produit. Si la prise de position de l'Ordre des médecins est un texte performatif, ce n'est pas tant à cause de sa forme (qui est bien celle d'un performatif au sens d'Austin), que parce que l'Ordre des médecins est une institution sociale dotée d'un pouvoir réel en France.

Au contraire, les condamnations, même les plus vives, de certains responsables ecclésiastiques, n'ont pas eu, en ce qui concerne Carpentier, une valeur performative, dans la mesure où l'Eglise du XXe siècle n'a plus le pouvoir d'envoyer quelqu'un au bûcher par le simple mot d'"anathème".

On pourrait multiplier les exemples:

- L'analyse de promettre ou de jurer comme performatifs serait-elle valable dans des civilisations qui n'attribuent pas au serment la même valeur que la civilisation occidentale?
- L'analyse de l'expression performative je vous aime a-t-elle une valeur dans une autre situation que celle créée par le romancier?
- Le oui prononcé à la mairie n'a de valeur performative que dans une société où les contractants sont réputés libres de leurs actes et de leurs paroles.
- Le testament, forme performative par excellence, ne l'est en fait que si les légataires présumés ont le pouvoir

de faire respecter les paroles du défunt. Du testament de Louis XIV à celui de Lénine, les exemples de testaments non performatifs ne manquent pas, quelle que soit d'ailleurs la forme particulière de chacun d'entre eux. Tout cela montre qu'on aurait tort d'analyser la langue comme entité abstraite de la réalité qui la produit. Ainsi la notion de performatif ne saurait être considérée comme une catégorie linguistique; bien plus, elle remet en cause la capacité que le linguiste croit avoir de traiter la signification sans sortir du domaine qu'il a circonscrit.

Il nous faut donc décentrer la notion de performatif, la déplacer du terrain de l'énoncé vers celui de l'énonciation; mais celle-ci ne doit pas être conçue comme un champ complémentaire à celui de l'énoncé. Il ne s'agit pas de concevoir l'énonciation comme la "mise en fonctionnement de la langue par une acte individuel d'utilisation" (Benveniste, Langages 17, 1970) reposant sur un appareil formel dont les éléments seraient le locuteur, l'interlocuteur, la situation spatio-temporelle.

Le caractère performatif du texte de l'Ordre des médecins doit donc se dégager de l'analyse générale que nous pouvons faire de l'affaire Carpentier. Cette analyse doit non seulement caractériser le texte de l'Ordre mais aussi les relations qui l'unissent au tract du docteur Carpentier qui a déclenché l'affaire. Cette analyse doit permettre d'appréhender le tract lui-même. En effet, s'il y a eu condamnation, c'est celle d'un acte. Le tract -sa rédaction et sa diffusion- doit être considéré comme un acte. Mais alors que l'acte de l'Ordre des médecins accomplissait une institutio l'acte du docteur Carpentier transgressait cette institution. Ainsi la notion de performatif doit être enrichie: seront considérés comme performatifs non seulement des textes accomplissant un acte institutionnel mais aussi, à l'inverse, des textes transgressant, subvertissant une institution. Quant à la limite au-delà de laquelle un texte devient performatif-subversif, c'est-à-dire est considéré comme un ac-

te qu'une société ne peut admettre et qu'elle réprime, elle ne peut être tracée que par les rapports de forces qui à chaque moment existent entre les institutions et ceux qu'elles régissent. En définitive, c'est donc l'évolution des rapports de forces qui existent au sein d'une société qui définissent les textes produits dans cette société comme performatifs ou non.

Pour comprendre ce qu'est l'affaire Carpentier et en même temps pourquoi ce tract est un texte performatif, il faut étudier trois éléments:

- a) la situation historique concrète dans laquelle a éclaté l'affaire;
- b) le contenu et la forme du tract lui-même;
- c) la liaison entre la situation et le tract.

Et la tâche de la sémiologie, telle que nous l'entendons, est précisément d'étudier cette liaison et de saisir le texte comme élément pris dans une situation concrète et non comme un écrit suspendu dans les airs.

NOUS PENSONS que, dans une société

- où la sexualité est abordée sous l'angle particulier et restreint, de la reproduction,
- où le médecin a un pouvoir de parole et d'action limité et délimité.

CE TEXTE,

- par son contenu (abordant la sexualité du point de vue du plaisir),
- par son type de diffusion (un tract, distribué hors du cabinet feutré du médecin),

EST SUBVERSIF à double titre, bousculant à la fois l'image que notre société veut donner à la sexualité et l'image qu'elle veut donner à la médecine.

### 3. La crise de l'ordre moral, l'affaire et le tract Carpentier

Dans le cadre du système capitaliste où la force de travail est exploitée, un certain nombre d'institu-

tions fonctionnent au service de la classe dominante afin de garantir notamment la reproduction de la force de travail nécessaire à la reproduction du système lui-même. Parmi les institutions considérées dans leur rapport à la sexualité, la plus importante est la famille. La famille traite la sexualité sous l'angle de la reproduction de la force de travail: faire des gosses et les élever-pour-qu'ils-fassent-des-gosses, et préparer tout ce petit monde à produire et à ...se reproduire. Pour que cette institution fonctionne, il existe des garants juridiques et idéologiques: l'institution du mariage, l'autorité parentale, la fidélité dans le couple, etc. Lorsqu'il y a des ratés dans la machine, d'autres institutions viennent à la rescousse: la médecine, qui soigne ce qui ne va pas (par exemple des difficultés de relations dans le couple) en essayant de replonger les individus dans le cadre de la famille et de colmater les brèches qui peuvent apparaître; la justice qui intervient comme organisme régulateur: quand certaines règles de l'institution du mariage sont transgressées, le divorce peut intervenir. Le but de ces institutions est de maintenir les individus à leur place dans le cadre de la famille. Et il y en a d'autres encore telles l'école qui donne aux enfants un minimum de connaissances sur la reproduction (les petites fleurs, les papillons...) ou l'église qui enveloppe le tout d'une patine de sublimation en prêchant l'amour-charité, le mariage comme sacrement pour l'éternité.

Ainsi fonctionne un ensemble d'institutions qui imposent les intérêts stricts du capital, dans lesquelles, en ce qui concerne la sexualité, le plaisir est mis au service de la reproduction de la force de travail. Actuellement ces institutions variées jouent le rôle de canaux régulateurs de l'institution de base qu'est la famille.

Mais, avec le développement des contradictions inhérentes au système capitaliste dans son infrastructure économique même, les superstructures idéologiques, créées pour maintenir le pouvoir de la classe dominante en occultant les véritables rapports de production et en empêchant

par toutes sortes d'écrans les classes opprimées de prendre une claire conscience de leur oppression, ces superstructures idéologiques entrent à leur tour en décomposition. C'est ainsi, par exemple, que le capitalisme qui s'est développé sur les fondements de la famille patriarcale est entraîné dans sa phase d'industrialisation poussée, de désintégrer objectivement la famille patriarcale; il ôte au père de famille son auréole d'autorité et de prestige en en faisant l'esclave d'une machine, il arrache la mère à son "foyer" et la jette à son tour dans la production, il tire de plus en plus tôt la jeunesse du cocon familial. Les conditions de travail et de logement ainsi que les exigences légitimes d'une certaine qualité de la vie, ne permettent plus la constitution de grandes familles et posent de façon aiguë les problèmes de la contraception et de l'avortement. Face à l'idéologie de la famille s'affirme une autre conception qui revendique la satisfaction des besoins de l'homme et s'insurge contre l'asservissement de la sexualité aux fins de la seule reproduction de la force de travail, une conception qui considère la sexualité humaine sous l'angle du plaisir.

Il ne se passe pas une semaine, dans la période actuelle, sans que la crise de l'ordre moral ne se manifeste d'une manière ou d'une autre. Ainsi, en octobre 1972, le procès de Marie-Claire (17 ans) à Bobigny, qui comparait pour avortement; ce procès, grâce à l'action du groupe "Choisir", créé en 1971 pour assurer la défense gratuite des femmes inculpées d'avortement, a débouché en procès d'une législation répressive. En même temps, deux manifestations du MLF -dont l'une fut durement réprimée- permirent à cette affaire de trouver écho dans la presse. En novembre 72, au procès de la mère de Marie-Claire, témoignèrent en sa faveur et en faveur du droit à l'avortement les professeurs Milliez, directeur de l'UER, Broussias-Hôtel-Dieu et Raoul Palmer, président de l'Association nationale pour l'étude de l'avortement. Le 17 novembre, le Conseil

national de l'Ordre des Médecins désapprouvait publiquement le professeur Milliez pour son témoignage (il avait déclaré avoir effectué, en 1931, un avortement d'une puvrière mère de quatre enfants et avait constaté que les femmes riches peuvent avorter sans difficultés - alors que les femmes pauvres risquent leur santé et quelquefois leur vie). Le docteur Palmer reçut lui aussi, le 20 novembre, une lettre de désapprobation pour les propos qu'il avait tenus sur l'Ordre des médecins dans son témoignage.

A l'automne 72, à l'occasion d'une nouvelle comparution du docteur Carpentier devant l'Ordre des médecins, le mouvement de solidarité s'organise et s'amplifie: meeting rassemblant plus de 2000 personnes à Paris, sortie d'une plaquette, multiplication de prises de position dans les journaux. C'est alors qu'éclate "l'affaire Mercier". Nicole Mercier, professeur de philosophie à Belfort, est inculpée au début de décembre 1972 d'outrage aux bonnes moeurs pour avoir lu et commenté en classe, à la demande de ses élèves, le tract du docteur Carpentier. Deux faits à noter: d'abord l'intervention directe de l'institution judiciaire qui court-circuite en quelque sorte les instances pédagogiques et administratives; d'autre part, le tract, qui jusqu'alors était distribué à la porte des lycées a pénétré maintenant dans le coeur même du temple pédagogique: il a été lu en classe. Il faut aussi remarquer que ce qui est visé en fait par les autorités n'est pas seulement le fait incriminé, mais l'ensemble de la pratique pédagogique et politique de Nicole Mercier (on lui reproche de conseiller à ses élèves la lecture de Freud, pourtant inscrit au programme; elle ne se cache pas, par ailleurs, d'être engagée politiquement, bien que ne faisant partie d'aucun groupe). L'affaire Mercier, peut-être plus encore que l'affaire Carpentier, a eu un écho national et a suscité les plus vives polémiques.

Les multiples prises de position et débats qui révélaient la profondeur de la crise n'ont certainement

pas manqué d'exercer leur influence jusque sur les députés qui ont débattu à la fin de leur législature une proposition de loi de M. Lucien Neuwirth (UDR), tendant à créer un office national d'information et d'éducation familiale. Rappelons que cette proposition s'inscrit dans le prolongement de la loi du 28 décembre 1967 sur la contraception, adoptée déjà à son initiative, mais victime, selon ses propres termes de "sabotage délibéré" de la part des autorités compétentes chargées de la mettre en oeuvre. Une fois de plus, M. Neuwirth aura été victime de ses adversaires - parmi lesquels M. Foyer, ministre de la Santé publique - puisque son projet, bien qu'adopté par l'Assemblée nationale, n'a pas pu être discuté par le Sénat à la suite de manoeuvres dilatoires en fin de session.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les nombreux faits qui ont marqué ces derniers mois sur les questions de la sexualité: création d'un institut de sexologie à Tours par M. Royer, connu comme l'un des plus farouches défenseurs de l'ordre moral, publication du rapport Simon sur le comportement sexuel des Français, prise de position du Conseil permanent de l'épiscopat français sur l'avortement, parution d'un numéro de la revue Etudes -éditée par des Jésuites- demandant une réforme de la législation relative à l'avortement, etc.

Dans ce cadre le tract du docteur Carpentier prend toute son importance. Produit en mai 1971, le tract se répand pendant une année, rencontrant un "écho fantastique".

En avril 1972, après le dépôt d'une plainte, intervient le Conseil de l'Ordre des médecins. Les prises de position se multiplient, la diffusion se généralise: une deuxième édition accompagnée d'une préface (voir annexe II) est tirée. Le "tract Carpentier" est devenu "l'affaire Carpentier". Est-ce seulement le tract, dans sa forme, qui en est la cause? Aline Baldinger (Psychiatrie aujourd'hui, 1972) explique comment à travers le tract c'est l'ensemble de la

pratique médicale du docteur Carpentier que l'Ordre des médecins visait: le fait que, dans la salle d'attente du docteur Carpentier, des dispositions aient été prises afin que les malades se parlent entre eux, le fait que le docteur Carpentier mette en pratique une autre image du médecin que celle dont on a l'habitude. Aussi, bien sûr, le fait que le médecin sorte de son cabinet et conseille des lycéens dans la rédaction d'un tract: "L'acte médical est sorti du secret du cabinet du praticien; il est devenu prise de position politique, et c'est en tant que tel qu'il est condamné par l'Ordre". On pourrait dire, sans faire de métaphore, que le sens du texte ne doit pas être cherché dans l'agencement de ses éléments constitutifs, mais bien plutôt dans l'ensemble de la pratique médicale de Carpentier, dont le tract n'est qu'un élément.

Ainsi le tract, qui ne contient aucun énoncé de type performatif au sens linguistique du terme, doit être pourtant considéré comme performatif parce qu'il s'inscrit dans une série d'actes que l'ordre bourgeois ne peut admettre.

On pourrait certes d'un point de vue linguistique, retrouver certaines traces performatives au niveau des énoncés:

- "Apprenons à faire l'amour"
- "Ces quelques lignes sont bien schématiques et partielles, mais nous engagent à agir. Faites lire ce papier autour de vous. Discutez-en, complétez-le, pratiquez-le surtout. Méprisez et plaignez ceux qui en riront..."
- "...interrogez vos parents ou vos professeurs".

Mais là encore, les impératifs n'ont pas une valeur performative en soi. Ils ne l'acquièrent que dans la mesure où l'énonciateur a mis lui-même en pratique ce qu'il conseillait aux lycéens de faire. L'Ordre des médecins n'a pas condamné tellement celui qui a rédigé le tract que celui qui en a parlé avec ses propres patients, qui a cherché à faire coïncider ses opinions et sa pratique, qui enfin en tant

qu'hygiéniste a donné des conseils gratuitement, dans la rue, sans passer par le cadre des institutions soignantes.

C'est d'ailleurs l'ensemble du tract qu'il faut envisager de ce point de vue. Il s'agit d'y repérer d'abord le sujet énonciateur, non comme catégorie formelle, mais comme fluctuant au travers du texte. Présent dans le titre: "Apprenons..." mais s'assimilant aux destinataires du tract, le sujet énonciateur va progressivement se définir par rapport au discours qu'il tient, par rapport à la situation d'énonciation, enfin par rapport à ses interlocuteurs: les destinataires du tract qui se trouveront ainsi définis à leur tour.

Le titre ("Apprenons à faire l'amour") joue donc sur la première personne du pluriel, qui englobe le sujet énonciateur et le sujet auditeur. Le titre lui-même s'appuie sur une causale donnée sur le mode affirmatif comme un énoncé préconstruit ("car c'est le chemin du bonheur / c'est la plus merveilleuse façon de se parler et de se connaître"). Dès le début, le tract part de la notion de plaisir, développée par les deux formules:

le chemin du bonheur  
la plus merveilleuse façon de se parler et de se connaître = ça fait plaisir

La deuxième formule explicitant la première:

se parler, se connaître = le chemin du bonheur

Le texte lui-même commence comme une citation. L'énonciateur disparaît alors derrière le discours didactique auquel il renvoie. Mais progressivement, par l'apparition des formes thématiques (Ce qui est important...c'est que) et modalisées (les caresses peuvent..., il faut...), l'énonciateur et son interlocuteur vont se construire.

Le débat de l'exposé est donc construit sur le type d'un exposé pédagogique et renvoie à un discours manuel:

- l'emploi du présent.
- le jeu rigoureux des déterminants (l'homme possède un organe..., la femme possède un organe..., ces deux organes...,

leur excitation produit un plaisir..., ce plaisir se traduit..., en dehors de ces deux organes, le corps possède d'autres zones..., ces zones varient..., etc.

Ce discours pédagogique a pour centre et fondement le corps humain comme instrument de plaisir. A la fin du troisième paragraphe, il y a une prise de position du (des) auteur(s) du tract sur son (leur) propre texte ("ce papier est fait pour encourager les relations sexuelles"). Déjà lors du déroulement de l'exposé pédagogique, la thématisation indique la présence de l'auteur ("cela n'a aucune importance", "ce qui est important, c'est que...", "il faut noter..."). Cela montre qu'il n'y a pas de discours didactique pur. Le discours didactique se transforme à un certain moment en métadiscours, le locuteur intervient, prend position par rapport à son propre discours et le situe par rapport aux autres discours. Cette intervention de l'auteur devient de plus en plus fréquente dans les paragraphes 4, 5 et 6 pour culminer dans le dernier paragraphe 7, qui appartient entièrement au métadiscours ("ces quelques lignes sont bien schématiques...").

Malgré le didactisme apparemment neutre du début, le texte n'est pas neutre, il est profondément engagé et il engage ses lecteurs à l'action (cf. la dernière phrase: "vous saurez ce qui vous reste à faire"). Le texte est pris dans une situation et le jeu de la personne lui non plus n'est jamais neutre. Nous, vous, ils ne renvoient pas à des entités discursives abstraites, mais à un contenu réel, socialement défini:

Nous: le Comité d'action de Corbeil, tous ceux qui vont distribuer le tract,

vous: les lecteurs potentiels du tract, les lycéens, etc.

eux: les adultes qui ne pourront ou ne voudront pas comprendre ce tract, les parents et les professeurs réactionnaires, etc.

Encore faut-il ajouter que cette fluctuation permanente des personnes ne se déroule pas seulement "à l'intérieur" du tract : elle déborde largement les limites qu'une analyse

formelle voudrait lui imposer, comme en témoigne la préface écrite à la deuxième édition du tract à un moment où les rapports de forces s'étaient profondément modifiés et où les interlocuteurs ne se limitaient plus à un médecin, des lycéens, des parents et des professeurs:

\*Écoliers "A l'origine nous avons écrit ce papier essentiellement pour les \*et lycéens. Par la suite, compte tenu des réactions suscitées par sa lecture dans d'autres milieux (jeunes ouvriers, adultes), nous est apparue la simple nécessité de le distribuer dans tous les milieux sans tenir compte des problèmes de langage".

On voit combien sont centrales dans une pratique sémiotique les notions de sujet énonciateur et de situation d'énonciation (le "moi-ici-maintenant"); encore faut-il ne pas les réduire à un simple support d'opérations formelles, mais tenter à chaque fois d'en dégager le contenu réel, pour éviter les pièges toujours présents du formalisme.

C'est encore par rapport à une situation et des pratiques réelles qu'on pourrait montrer la nécessité d'envisager une sémantique qui ferait éclater les limites de l'énoncé et qui montrerait comment "les mots peuvent changer de sens selon les positions tenues par ceux qui les emploient" (HAROCHE, HENRY, PECHEUX, Langages 24).

Le discours didactique du tract sur le corps est une suite d'énoncés dont les sujets (l'homme, la femme, les organes, le plaisir, l'excitation, les zones érogènes, les caresses, la masturbation, l'homosexualité) définissent une "sémantique" du corps radicalement différente du discours officiel anatomique, physiologique, propre à notre société. Or c'est dans le développement de pratiques opposées à celles prônées par l'idéologie dominante qu'il faut voir le fondement de cette sémantique du corps comme lieu de plaisir et non plus de reproduction.

#### 4. Notes sur la méthode

La démarche que nous avons suivie jusqu'ici nous a permis de préciser maintenant la notion kristéviennne de texte transformatif qui nous a servi de point de départ,

mais qui restait relativement floue. Notre pratique textuelle, intégrée à une pratique globale montre les particularités et les implications méthodologiques d'une analyse qui refuse de trouver ses fondements dans une linguistique de la communication construite sur le principe du signe saussurien. Nous avons été amenés à relier le texte à la situation historique dans laquelle il se produit et aux autres textes qu'il suscite et avec lesquels il dialogue et polémique. Appelé sans cesse à se décentrer le texte analysé ne peut être l'Objet, le centre unique d'une étude qui se prétendait neutre et objective. Ce décentrement permanent du texte analysé implique une série d'éclatements des formes d'analyse traditionnelles:

- En tant que sujets impliqués dans une réalité sociale nous ne pouvons aborder notre objet en observateurs neutres où à la recherche d'une objectivité qui se fonderait dans une théorie pré-construite. Notre texte analysé n'est pas une photographie que nous décrivons après avoir soigneusement ajusté nos lunettes, mais ce n'est pas non plus une série de photographies (voire un film au ralenti) dont nous juxtaposerions les descriptions en laissant au lecteur le soin de choisir celle qui lui convient. Pour nous, la pratique sémiotique ne cherche pas tant à construire une théorie des textes qu'à élaborer les éléments d'une pratique sociale unifiée comprenant la pratique textuelle, qui à l'heure actuelle ne saurait être encore théorisée de manière définitive.

- Cela nous conduit à ne pas considérer le texte transformatif comme un produit achevé, marchandise propre à la consommation. Le texte n'est pas un ensemble d'énoncés porteurs d'une, voire de plusieurs significations. C'est d'abord un processus qui se développe sous de multiples formes dans des situations sociales données.

Ainsi quand Nicole Mercier fait la lecture du tract dans sa classe, c'est encore une forme de production du texte. Écriture, lecture, commentaires, discussion, ne doivent pas être

rigoureusement séparés dans l'étude de la production d'un texte. Il convient seulement de bien saisir la place où ces diverses productions du texte sont faites. A sa manière et avec les conséquences que sa place dans l'institution implique, l'Ordre des médecins commente et donc (re)produit le tract (l'affaire) Carpentier. Le texte n'est ni unique ni clos, ce qui ne signifie pas qu'il est pluriel.

- On comprend alors combien la démarche de la linguistique structurale -et à plus forte raison de la linguistique formelle- est différente de la démarche que nous cherchons à suivre. Lorsque Vendler, après avoir déterminé les critères formels permettant de répertorier les énoncés performatifs, cherche à établir les règles génératives d'une grammaire capable de produire les divers énoncés performatifs, cela n'a pour ainsi dire rien à voir avec ce que nous entendons par produire.

Ce n'est donc pas seulement le texte, mais aussi des notions théoriques que nous sommes amenés à décentrer. La théorie linguistique ne sert pas d'instrument d'analyse: elle est objet de critique. En déplaçant radicalement la notion de performatif du champ clos de l'énoncé, défini par la linguistique structurale, vers celui de l'énonciation à définir et à constituer ("Un texte sera performatif en tant qu'il accomplit ou subvertit une institution suivant la situation et les rapports de force dans lesquels il est produit"), nous tentons d'une part de caractériser la notion de transformativité et d'autre part, nous procédons à une critique, certes partielle, de la démarche réductrice de la linguistique. Mais cette critique partielle comporte des implications plus générales. En effet, nous pensons remettre en cause à travers notre démarche deux postulats étroitement liés dans la linguistique structurale:

- la langue est un instrument de communication, un code indépendant des conditions dans lesquelles elle est utilisée.

- la langue doit être décrite comme une structure formelle autonome, c'est-à-dire que l'ensemble des catégories et des opérations y sont définies seulement les unes par rapport aux autres.

Cependant ces postulats étant remis en cause, nous devons prendre garde à ne pas tomber dans les pièges nombreux qui nous guettent.

a) Il faut éviter d'abord le piège d'un matérialisme mécaniste pour lequel la langue disparaît comme réalité autonome. La linguistique devrait alors céder le terrain au matérialisme historique, l'étude de la langue se ramène à celle de la lutte des classes. Telle est la position extrême qui fut théorisée notamment par Nicolas Marr et son école.

b) Il s'agit aussi d'éviter les écueils d'une autre démarche mécaniste (en quelque sorte opposée à celle de Marr) qui s'affirme dans les positions défendues par Barthes et ceux qui se réclament de ses théories: cette fois la lutte des classes, réelle, historique se fonde et disparaît dans les phénomènes du langage. Le discours (écriture/parole) devient alors le lieu où se déroulent les affrontements de classe:

"Les rapports de force entre les différents groupes et partis engagés dans la crise [de mai 68] ont été essentiellement parlés... La crise a été langage... La révolte universitaire comme prise de parole... L'écriture est violente". (1968)

Il ne s'agit pas seulement d'une théorie particulière visant à expliquer la crise conjoncturelle de mai 68 en France; on la retrouve, généralisée, dans d'autres études de Barthes:

"Nous commençons à savoir que les transgressions du langage possèdent un pouvoir d'offense au moins aussi fort que celui des transgressions morales et que la poésie, qui est le langage même des transgressions du langage, est de la sorte toujours (nous soulignons) révolutionnaire". (1971).

c) Il est enfin une troisième démarche que nous qualifions également de matérialisme mécaniste, bien que cette dernière caractéristique soit nettement plus difficile à faire apparaître ici.

Nous pensons en effet à des théories du discours qui trouvent chez Althusser leur appareil conceptuel.

Ainsi pour D. SLATKA (langages 23, sept. 1971) si la linguistique structurale a permis, en tant que théorie, une première description scientifique des éléments matériels du langage, elle s'est bloquée lorsqu'elle a dû passer à la description des phénomènes de la signification, que ce soit, du point de vue lexicologique, les unités isolées ou, du point de vue du discours, les unités supérieures à la phrase. Cette manière de présenter les problèmes n'est d'ailleurs pas propre à Slatka. Qu'on pense seulement à la critique du signe saussurien faite par J. Kristeva ou plus généralement aux théories épistémologiques qui voient chez Saussure une rupture épistémologique nécessaire à la constitution d'une description matérialiste du langage mais insuffisante pour fonder une science des significations.

Slatka, pour sa part, renvoie le problème d'une théorie générale des significations à une théorie générale des idéologies, seule capable de résoudre les problèmes du discours. Il pense que cette théorie générale des idéologies peut s'explicitier à l'aide du concept chomskyen de compétence linguistique, élargi au concept "matérialiste" de compétence idéologique qui déterminerait les conditions d'application de la théorie sémantique.

Ce faisant, Slatka se pose en observateur neutre et objectif, détenteur d'une Connaissance Scientifique (le matérialisme historique et dialectique) qui lui donnerait le privilège d'échapper aux fluctuations de la lutte de classe, pour s'installer dans le mirador imaginaire de la nouvelle Science, surveillant et ordonnant scientifiquement les états successifs de l'évolution historique.

Réduisant le concept d'idéologie à un rapport statique, Slatka peut faire entrer presque intégralement dans sa théorie les notions idéalistes de <sup>la</sup>grammaire générative. Défini à la suite d'Althusser comme rapport imaginaire à des rapports réels, le concept d'idéologie permet en fait d'aplatir le champ du réel et de réduire les mouvements de l'histoire à des relations entre structures statiques; dès lors Slatka peut importer dans son champ théorique le formalisme chomskyen. La compétence, concept-clé qui a permis à Chomsky de transposer les systèmes formels sous le nom de grammaire générative dans la théorie linguistique a un caractère éminemment statique et une valeur opératoire dans le cadre restreint du formalisme. Le sujet "énonciateur" de Chomsky, réduit au locuteur idéal et abstrait, n'est pas sans relations avec le sujet idéologique de Slatka, réduit à un ensemble de représentations.

Ainsi le recours au concept-écran de l'idéologie à une double conséquence: la langue est coupée du champ réel, et en même temps la conscience pratique, sociale et individuelle, se trouve évacuée du champ conceptuel de Slatka. Hanté par le désir de faire entrer à tout prix le langage dans La Théorie, il oublie qu'en fait "le langage est la conscience réelle, pratique, existant aussi pour d'autres hommes, existant donc alors seulement pour moi-même aussi". (Marx-Engels: L'idéologie allemande, p. 43).

C'est là une donnée fondamentale dont toute théorie du discours se réclamant du matérialisme historique devrait chercher à rendre compte afin de se donner les conditions nécessaires à une véritable pratique textuelle.

## ANNEXES

### I. Chronologie sommaire de l'affaire Carpentier

Les quelques points de repère chronologiques qui suivent sont destinés à montrer, à travers la documentation assez restreinte en regard de la masse de documents parus, combien profonde et générale est la crise de l'ordre moral à quel point sont liées ses manifestations dans les diverses institutions qu'elle ébranle et remet en question : famille, école, église, médecine, etc. Parmi les problèmes touchant à la sexualité, la question de l'avortement apparaît comme un point nodal, le lieu où s'affrontent aujourd'hui avec le plus de violence les partisans de conceptions radicalement opposées. Le tract Carpentier s'insère de la sorte dans une situation globale dont il ne constitue qu'un facteur d'une importance relative en soi, mais qui a suffi tout de même à faire éclater "l'affaire Carpentier" en cristallisant à un moment précis autour de ce texte les débats suscités par l'ébranlement de l'ordre moral et des institutions sur lesquelles il repose.

Encore une fois, les notes qui suivent ne donnent qu'une faible idée de l'ampleur de la crise et des réactions qu'elle suscite, mais elles devraient suffire à donner une idée du caractère permanent de cette crise et du fait qu'elle ne se limite pas à la France.

1971

Mai Distribution du tract "Apprenons à faire l'amour" par le Comité d'action de Corbeil pour la libération de la sexualité. Des parents d'élèves déposent plainte et le Dr. Carpentier est inculpé pour incitation de mineurs à la débauche.

Manifeste de 343 femmes qui déclarent publiquement avoir avorté.

Répression d'enseignants qui introduisent dans leurs cours des éléments d'éducation sexuelle: par exemple, le cas de B. Soulier, maître-auxiliaire de français, privé de son poste à la rentrée d'automne.

Année scolaire 1971-1972 Le tract Carpentier est distribué dans de nombreux lycées, notamment à Paris. Il est reproduit et distribué (souvent avec des modifications) par de nombreux groupements ou journaux, suscite de multiples prises de position, engendre un vaste mouvement de prise de parole.

1972

Janvier Des psychiatres et des psychanalystes manifestent leur solidarité avec le Dr Carpentier (lettre au juge des docteurs Gentis et Torrubia).  
Le Dr Carpentier justifie le tract du Comité d'action de Corbeil et explique ses intentions ("Une activité de la médecine préventive").

Avril Plainte du Conseil Départemental de l'Ordre des médecins contre le Dr Carpentier.  
La consultation d'orientation éducative exprime sa solidarité avec le Dr Carpentier dans une lettre au juge.

Juin Le Conseil National de l'Ordre des médecins prononce contre le Dr Carpentier une peine d'interdiction d'exercer la médecine pour une période d'une année.  
Cette condamnation renforce le mouvement de soutien actif qui s'était développé dès son inculpation dans les milieux les plus divers: salles de garde d'hôpitaux, écoles et lycées, universités, centres de santé, centres médico-psycho-pédagogiques, maisons de jeunes et de la culture...  
Les problèmes d'éducation sexuelle deviennent de plus en plus sensibles parmi les débats sur l'école et la pédagogie institutionnelle (Le Monde du 27.6. "L'éducation sexuelle à l'école", où le nom du Dr Carpentier n'est pas encore cité...).

- Octobre L'affaire Carpentier prend toute son ampleur: meeting rassemblant à Paris plus de deux mille personnes, publication par la revue Psychiatrie aujourd'hui d'un numéro intitulé "La faute du Dr Carpentier".
- Novembre Procès de Bobigny. Procès pour avortement de Marie-Claire, jeune ouvrière de 17 ans, puis de sa mère accusée d'avoir favorisé cet avortement. Campagne du M.L.F. à ce sujet, avec des manifestations réprimées par la police.  
Débat à l'Assemblée nationale: Lucien Neuwirth dénonce le retard délibéré de l'application de la loi sur la régulation des naissances votée en 1967. A l'époque, cette loi avait suscité de nombreux commentaires sur la pilule, dont celui du député M. Coumaros: "La pilule va encore favoriser davantage les amours illícites et ébranler les assises de la famille".
- Décembre L'affaire Mercier  
Nicole Mercier, professeur de philosophie à Belfort, est inculpée pour outrage aux bonnes moeurs à la suite d'une plainte de parents d'élèves pour avoir commenté en classe le tract du Dr Carpentier à la demande de ses élèves.  
Cette affaire suscite aussitôt un large mouvement de soutien: manifestations devant le palais de justice de Belfort, grève des lycéens, prise de position des syndicats enseignants SGEN et SNES en faveur de Nicole Mercier. Le recteur de l'académie de Besançon décide la fermeture des trois lycées de Belfort.  
L'affaire Mercier relance les débats autour du tract Carpentier. Le Monde commente le tract (13.12) mais sans en donner le texte: "Certains passages en rendent la publication intégrale délicate dans un journal à grand tirage comme le Monde"; au début de l'année 1973, le Monde renoncera à ces scrupules et publiera à son tour le texte du tract... Le Monde donne aussi la parole à ses lecteurs qui expriment les avis les plus contradictoires sur l'affaire Mercier (24-25.12). Parmi les autres journaux, le Nouvel Observateur consacre de manière suivie des articles et dossiers sur les problèmes de l'avortement et de l'éducation sexuelle (Dossier "Le sexe au lycée", 18.12).  
A Europe 1, un face à face oppose Maître Cornec (président de la Fédération de parents d'élèves) à M. Gérard Simon (secrétaire général du syndicat national des lycées et collèges, C.G.C.).  
Le ministre de la santé publique, Jean Foyer, entre à son tour dans l'arène (Le Monde du 12.12): "Le maintien de la santé du pays repose sur les familles de trois enfants et plus".  
L'épiscopat français ne reste pas non plus indifférent et son conseil permanent s'interroge sur les positions à prendre au sujet de l'avortement (Le Monde du 16.12).

Le lien étroit entre l'affaire Carpentier et l'affaire Mercier est illustré par un débat à Belfort qui a lieu en présence du Dr Carpentier.

A l'Assemblée nationale, les députés discutent d'un nouveau projet de M. Neuwirth de créer un office d'information sur la régulation des naissances. Des manœuvres dilatoires empêchent le Sénat de voter ce projet lors de la session de décembre 1972, ce qui repousse l'adoption définitive de cette loi après les élections législatives de mars 1973.

1973

Janvier Les leaders politiques s'expriment en leur nom personnels au sujet de leurs conceptions sur la famille dans la revue "Parents":

Alain Peyrefitte (U.D.R.): "C'est là que l'on doit acquérir les principes essentiels du comportement humain.

Jean Lecanuet (Centre démocrate): "Cette irremplaçable cellule sociale dont le rôle est essentiel pour l'équilibre du couple et l'épanouissement des enfants".

François Mitterand (PS): "La cellule de base de la société".

Georges Marchais (PC): "Un des foyers d'enrichissement de l'individu".

Michel Rocard (PSU): "Dans la société socialiste, d'autres modèles que la famille seront possibles, même si la famille y garde la place principale".

Des jésuites prennent dans la revue "Etudes" des positions sur l'avortement qui marquent un certain tournant libéral par rapport aux positions traditionnelles de l'Eglise catholique.

Plainte de l'association des parents d'élèves d'un lycée de Nantes contre le tract Carpentier.

Le professeur Lortat-Jacob, président du Conseil National de l'Ordre des médecins, prend la défense de cette institution dans un entretien accordé au Monde (3.1 "L'ordre des médecins, pour quoi faire?").

Nicole Mercier bénéficie d'un non-lieu (4.1). Le communiqué du procureur de la République souligne que "la décision qui vient d'être rendue ne constitue en rien un désaveu des réactions des parents légitimement indignés, ni une reconnaissance par l'autorité judiciaire d'un droit quelconque à tenter de pervertir ou de démoréaliser la jeunesse. Cette décision non plus n'exclut en rien le caractère outrageant pour les bonnes mœurs du tract lui-même".

Le ministère de l'éducation nationale confirme (5.1) qu'une "information sur les questions de la procréation" figurera dans les programmes scolaires dès la rentrée 1973.

En Belgique, l'incarcération de Willy Peers, gynécologue à Namur, suscite une campagne nationale en faveur de l'avortement dont l'ampleur dépasse largement tous les mouvements enregistrés ces dernières années.

Février Les débats continuent dans le public autour du tract Carpentier (Le Monde du 25-26.2).

Le ministère de l'éducation nationale adresse un avertissement à Nicole Mercier.

Manifeste de 331 médecins en faveur de l'avortement. A la suite de cette action, de nombreux groupes s'organisent pour imposer dans les faits la liberté de l'avortement.

mai Un médecin est inculpé à Grenoble pour avoir fait de nombreux avortements. Cette affaire est la plus grave de toutes celles qui sont évoquées à propos de l'affaire Carpentier. Elle ébranle non seulement l'institution judiciaire, mais encore directement le pouvoir de l'Etat. Depuis plusieurs mois, il existait dans la région de Grenoble des centres d'avortements regroupant autour de médecins des organismes sociaux et politiques, comme le "planing familial", "Choisir", le "Mouvement pour la liberté de l'Avortement et de la Contraception". Plusieurs centaines de personnes sont impliquées par leurs déclarations et leurs actes dans cette campagne qui transgressait, au vu et au su de chacun, les dispositions légales.

## II. Texte du tract du docteur Carpentier

### APPRENONS A FAIRE L'AMOUR

CAR C'EST LE CHEMIN du BONHEUR, C'EST LA PLUS MERVEILLEUSE façon de se PARLER et de se CONNAITRE.

#### Préface à cette deuxième édition:

A l'origine nous avons écrit ce papier essentiellement pour les écoliers et les lycéens. Par la suite, compte tenu des réactions suscitées par sa lecture dans d'autres milieux (jeunes ouvriers, adultes) nous est apparue la simple nécessité de le distribuer dans tous les milieux, sans tenir compte des problèmes de langage. Partout la question doit être posée et débattue au grand jour, sans mensonges, sans hypocrisies, sans interdits. Nous verrons en fonction des réactions entendues après la distribution, les suites qui doivent être données à cette première expression du Comité d'action de Corbeil pour la libération de la sexualité. Parlez-vous, parlez-nous.

1 - L'homme possède un organe fait de tissu érectile: la verge. La femme possède un organe beaucoup plus petit mais équivalent, situé au dessus de l'orifice extérieur du vagin: le clitoris.

Ces deux organes sont de taille variable suivant les individus, mais cela n'a aucune importance; il n'y a pas lieu de s'en inquiéter, l'important est de savoir s'en servir.

En effet, ce qui est important c'est que leur excitation par toutes formes de caresses produit un plaisir croissant qui provoque du même coup le désir de continuer.

Ce plaisir se traduit:

- localement par une érection de ces deux organes, c'est-à-dire un durcissement et une augmentation de leur taille et de leur chaleur, ainsi que, chez la femme, d'une sécrétion abondante qui humidifie l'intérieur du vagin (ce qui va favoriser la pénétration éventuelle et les mouvements de la verge: le coït)

- généralement ce plaisir croissant envahit l'ensemble du corps et se termine par l'orgasme (ou jouissance) si l'excitation n'est pas interrompue.

2 - En dehors de ces deux organes, spécifiquement sexuels, le corps possède d'autres zones (dites "zones érogènes") dont l'excitation par des caresses procure du plaisir, ou rend plus intense le plaisir obtenu par l'excitation des organes sexuels. Ces zones érogènes varient selon les sexes et selon les individus (elles sont d'autant plus nombreuses et utiles que l'individu est moins refoulé sexuellement): ce sont par exemple les lèvres, la bouche, les oreilles,

la nuque, les seins, la face interne des cuisses, les fesses, le ventre, etc...

3 - Les caresses peuvent être prodiguées par soi-même (masturbation) ou par un partenaire (relations homosexuelles ou hétérosexuelles). L'intérêt de la masturbation est notamment de bien connaître votre corps et les plaisirs qu'il peut vous procurer, ce qui paraît indispensable à la connaissance d'autres corps (il faut noter par ailleurs qu'elle peut permettre de combler le vide d'une heure de classe ou d'une soirée ennuyeuse). L'intérêt de l'homosexualité vient surtout du fait que les relations hétérosexuelles (filles-garçons) sont généralement interdites aux jeunes par l'hypocrite autorité morale (qui d'ailleurs a le culot de blâmer l'homosexualité).

Les relations hétérosexuelles, cependant, paraissent les plus riches de plaisir.

Ce papier est fait pour encourager les relations sexuelles, du baiser au coït, en passant par les caresses les plus variées, entre les individus de sexes différents. D'une manière générale pour encourager toutes les activités sexuelles: car comme le reste, on "apprend" à faire l'amour, et on fait des progrès.

4 - L'aboutissement des caresses constitue, s'il n'y a pas d'interruption, l'orgasme qui se traduit chez l'homme par une éjaculation de sperme et, dans les deux sexes, par un état d'abandon complet avec des mouvements et des paroles involontaires. Cet état de jouissance maxima est de courte durée et plus ou moins intense. Il est suivi d'une phase de relâchement (relaxation) très agréable et calmante.

5 - La pénétration du vagin par la verge (coït) est une forme d'acte sexuel complet: elle présente le risque cependant de grossesse si l'éjaculation de sperme a lieu pendant la période de fécondité de la femme (à mi-distance des règles, mais il faut se méfier de cette approximation surtout lorsque les cycles menstruels ne sont pas réguliers, ce qui est fréquent chez les jeunes filles). A notre époque cet inconvénient peut être facilement dépassé par l'utilisation de contraceptifs efficaces (pilules, diaphragme). Ceux-ci utilisés correctement évitent la crainte toujours présente d'une grossesse prématurée et des pratiques barbares (retrait du garçon avant l'éjaculation par ex.) qui, outre qu'elles sont peu sûres, sont généralement défavorables à l'atteinte de l'orgasme par l'un ou l'autre des partenaires ou les deux. Les pilules notamment peuvent être prises par les filles dès que le désir de relations hétérosexuelles apparaît.

6 - Il faut noter dans un chapitre d'autant plus court qu'il veut souligner avec force que les notions de "normal" et d'"anormal" ne sont nullement fondées. En toute pratique sexuelle, ce qui compte c'est le désir qu'on en a et le plaisir qu'on y trouve, la plus grande liberté doit guider la variété de nos choix. Il n'y a qu'un danger, c'est le re-

foulement des désirs. Il n'y a pas d'anormal.

7 - Ces quelques lignes sont bien schématiques et partielles mais nous engageant à agir. Faites lire ce papier autour de vous, discutez-en, complétez-le, pratiquez-le surtout. Méprisez et plaignez ceux qui en riront et ne croyez pas sur parole ceux qui feront comme s'ils connaissent, nous savons que les deux tiers des gens sont impuissants ou frigides et l'acceptent. C'est contre cela que nous luttons et peut être contre ceux-là.

Au cas où vous auriez des explications à demander, interrogez vos parents ou vos professeurs.

Vous comprendrez d'après leurs réactions (en général: "Vous en parlerez quand vous serez plus grands", ou encore gêne voire hostilité).

Vous comprendrez pourquoi vous n'y avez pas pensé plus tôt.

Vous comprendrez que vous êtes déjà "grands".

Vous saurez ce qui vous reste à faire.

COMITE d'ACTION de CORBEIL pour la  
LIBERATION de la SEXUALITE

P.S. Ce tract fait l'objet d'une poursuite judiciaire.  
Qu'en pensez-vous???.....

III. Texte de l'Ordre des médecins

ORDRE NATIONAL DES MEDECINS  
CONSEIL REGIONAL DE LA REGION PARISIENNE

AUDIENCE DU 4 JUIN 1972

Vu la plainte déposée le 11 avril 1972 - en vertu de l'art. 417 du Code de la Santé Publique - par le Conseil Départemental de l'Essonne - contre le Docteur Jean CARPENTIER - 12, Place Saint-Léonard - CORBEIL-ESSONNES (Essonne).

Vu les pièces du dossier et notamment la délibération du Conseil Départemental de l'Essonne en date du 9 avril 1972.

Vu les lois et règlements régissant la profession médicale, le Code de la Santé Publique, le Code de Déontologie et le décret du 26 octobre 1948 modifié par le décret du 17 octobre 1956.

Oùï le Docteur MARTINI - en la lecture de son rapport.

Oùï le Docteur RODALLEC - représentant le Ministre de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale - en ses observations.

Oùï le Docteur CARPENTIER - en ses explications et Maître PINET - avocat à la Cour d'Appel de Paris - en sa plaidoirie.

APRES EN AVOIR DELIBERE SECRETEMENT

Attendu que l'attention du Conseil Départemental de l'Essonne a été attirée, le 23 février 1972, par M. le Préfet de ce département, puis le 24 mars 1972, par M. le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance d'EVRY-CORBEIL et enfin par le Conseil National de l'Ordre, sur des agissements reprochés au Docteur CARPENTIER et ayant donné lieu à l'ouverture à son encontre d'une information, toujours en cours, du chef d'outrage aux bonnes moeurs; que les faits dénoncés ont paru à bon droit au Conseil Départemental constituer, s'ils sont établis et indépendamment de la qualification pénale qui leur a été donnée, une infraction aux règles d'exercice de la profession médicale et à la déontologie.

Attendu que la matérialité des faits n'est pas contestée par le Dr CARPENTIER; qu'il en a revendiqué l'entière responsabilité et s'est borné au cours des débats à affirmer que l'écrit, qui lui est reproché, a été l'oeuvre collective de six personnes, étrangères à la profession médicale, auxquelles il a apporté tout son concours, sur les

questions et renseignements qu'il était seul à même de fournir du fait de sa qualification professionnelle; que l'écrit en cause se présente sous la forme d'un tract ronéotypé intitulé "Apprenons à faire l'Amour"; que s'il a été à l'origine, essentiellement rédigé pour les écoliers et les lycéens, il est apparu à ses auteurs donc au Docteur CARPENTIER, qu'il devait recevoir une plus large diffusion car elle est la première expression écrite du "Comité d'Action pour la libération de la sexualité"; que le Docteur CARPENTIER a par ailleurs expressément reconnu au cours des débats qu'il avait personnellement participé à la diffusion de ce tract à la porte du Lycée de CORBEIL lors de l'entrée des élèves; sans distinction d'âge de ceux-ci.

Attendu qu'il est précisé dans ce tract que "Les caresses peuvent être prodiguées par soi-même (masturbation) ou par un ou une partenaire (relations homosexuelles ou hétérosexuelles. L'intérêt de la masturbation est notamment de bien connaître votre corps et les plaisirs qu'il peut vous procurer... (Il faut noter par ailleurs qu'elle peut permettre de combler le vide d'une heure de classe ou d'une soirée ennuyeuse). L'intérêt de l'homosexualité vient surtout du fait que les relations hétérosexuelles (filles-garçons) sont généralement interdites aux jeunes par l'hypocrite autorité morale (qui d'ailleurs a le culot de blâmer l'homosexualité)".

Attendu qu'il est ensuite recommandé au filles d'user de la pilule "dès que le désir de relations hétérosexuelles apparaît"; qu'enfin il est ajouté qu'il faut "souligner avec force que les "notions de normal" et "d'anormal" "ne sont nullement fondées".

Attendu qu'il est manifeste que, quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir sur la nécessité de développer l'éducation sexuelle, il ne saurait appartenir à un médecin de diffuser, dans des établissements scolaires, un écrit incitant sans aucune distinction d'âge, des enfants de l'un et l'autre sexe à se livrer à la masturbation, à l'homosexualité et à inciter des jeunes filles venant juste d'atteindre leur puberté, à avoir des relations sexuelles avec des garçons de leur âge; que vainement le Docteur CARPENTIER a cru pouvoir affirmer, dans son écrit du 29 janvier 1972, qu'en participant à la rédaction de cet écrit et à la distribution à la porte du lycée, il avait eu conscience d'accomplir "son travail d'hygiéniste" et rempli le devoir de tout médecin qui est "de se rendre sur le lieu d'émergence de la maladie et de s'attaquer à ses causes en ne se contentant pas de répondre à la demande de soins"; que selon lui en effet, inciter les mineurs à rechercher par tous moyens "normaux" ou "anormaux" le plaisir de l'acte sexuel, est un moyen de lutter contre les névroses des jeunes produites par le refoulement d'instincts sexuels non satisfaits qui "gâchent la vie des adolescents".

Attendu que fondées ou non de telles théories peuvent peut-être guider un médecin dans le secret de son cabinet lorsqu'il est consulté par les parents d'adolescents sujets à des troubles tels que ceux dont il parle; que consulté il lui appartiendrait certes de contrôler et diriger les jeunes malades, mais qu'il paraît inconcevable d'inciter systématiquement par des manifestations spectaculaires, des mineurs, à se livrer, sans considération d'âge et de milieu, et sans considération non plus des risques graves qu'elles comportent, à des pratiques, qui normales ou non ne peuvent qu'entraîner des troubles psychiques, physiques ou matériels, plus graves encore que ceux contre lesquels il prétend vouloir les prémunir; qu'aussi bien, il a affirmé qu'en agissant comme il l'a fait, il avait entendu provoquer un scandale et se réjouit de constater qu'à cet égard, il a obtenu un résultat dépassant ses espérances; que le scandale, puisque scandale il y a, de son propre aveu rejait sur la profession médicale, dès lors que c'est en se prévalant de sa qualité de médecin qu'il n'a pas craint d'inciter par une propagande publique, à la porte d'établissement scolaires, de jeunes enfants à se livrer sans aucun frein à la débauche, sous toutes ses formes; qu'il encourt de ce fait et quel que puisse être l'aboutissement des poursuites pénales dont il est l'objet, une sanction sévère sur le plan professionnel.

Attendu d'autre part, qu'avant les débats, le Docteur CARPENTIER a été informé par le Conseil Régional qu'un article paru dans le no 391 du "Nouvel Observateur" en date du 8 mai 1972 le concernant, avait été versé au dossier; que le dit article revêt la forme d'une interview, qu'il est illustré d'une photographie le représentant, d'après lui, dans sa salle d'attente, entouré d'hommes et de femmes présumés être des patients.

Attendu que le Docteur CARPENTIER reconnaît avoir sollicité cette interview, ce qui constitue une publicité patente et représente une faute grave en contravention avec l'art. II du code de déontologie.

#### PAR CES MOTIFS

Prononce contre le Docteur CARPENTIER la peine d'Interdiction d'exercer la médecine pour une période d'UNE ANNEE qui prendra effet du jour où la présente décision sera devenue définitive.

Les frais de la présente instance mis à sa charge et s'élevant à la somme de 240 Francs devront être payés dans le mois qui en suivra la notification.

Ainsi fait et jugé à Paris par M. le Docteur DEVAUX - Président - M. le Professeur LAROCHE - MM. les Docteurs DASSENCOURT - FEIGENBAUM - FILLASSIER - FIX - JOUANNIN-MAROUAND - MARTINI - MERLAUD - MILLARD - NICOLLE - VULLIET - Membres du Conseil Régional.

Paris, le 14 juin 1972

signé par :

Le Secrétaire Général:  
Dr. MARTINI

Le Président:  
Dr. DEVAUX

BIBLIOGRAPHIE

- ALTHUSSER, L. (1965). Pour Marx. Paris, Maspero.
- AUSTIN, J.L. (1962). How to do things with Words. Ed. UR-  
MSON. Oxford, Clarendon Press.
- (1963). "Performative-constative". in Philoso-  
phy and ordinary language. ed. Char-  
les E. CATON. Urbana, Univ. of Illi-  
nois Press, pp. 22-54.
- BARTHES R. (1968). "L'écriture de l'événement". in: Com-  
munications 12, nov. 68, p. 108-112.
- (1971). Sade, Fourier, Loyola. Paris, Seuil,
- BAUDRILLARD, J. (1972). Pour une critique de l'économie poli-  
tique du signe. Paris, Gallimard, Les  
Essais CLXVIII, 269 p.
- BENVENISTE, E. (1966) Problèmes de linguistique générale.  
Paris, Gallimard, 356 p.
- DERRIDA, J. (1971). "Sémiologie et grammatologie". in:  
Essais de sémiologie. The Hague, Paris,  
Mouton.
- FUCHS, C. (1973). A propos du phénomène de relativisa-  
tion. Paris, ronéo, 57 p.)
- LE GOFFIC, P. (1973). A propos du phénomène de relativisa-  
tion. Paris, ronéo, 57 p.)
- GOUX J.-J. (1968). "Marx et l'inscription du travail".  
in: Théorie d'ensemble, Tel Quel,  
Paris, Seuil.
- HOUDEBINÉ, J.L. (1971) "Lecture(s) d'une refonte", in: Criti-  
que no 287.
- KRISTEVA, J. (1969) Sémiotiké. Paris, Seuil.
- (1969a) "La sémiologie comme science des idéo-  
logies", in: Semiotica I/2.
- (1971a) "Objet, complément, dialectique". in:  
Critique no 285
- (1971b) "Matière, sens, dialectique". in:  
Tel Quel no 44.

- LANGAGES no 17 "L'énonciation". Paris, Didier-Larousse, mars 1970, 122 p.
- LANGAGES no 23 "Le discours politique". Paris, Didier-Larousse, septembre 1971, 134 p.
- LANGAGES no 24 "Epistémologie de la linguistique". Paris, Didier-Larousse, déc. 1971, 126p.
- MARX ENGELS (1970). L'idéologie allemande. Paris, éditions sociales.
- PEIRCE, C.S. (1955). "Logic as Semiotic: the Theory of Signs" in: Philosophical Writing of Peirce. New York, Dover.
- PSYCHIATRIE AUJOURD'HUI "La faute du docteur Carpentier. Faute professionnelle ou délit d'opinion?" Paris, septembre 1972, no 10, 25p.
- SAUSSURE, F. (de) (1960). Cours de linguistique générale. Paris, Payot.
- SCHAFF, A. (1969). Langage et connaissance. Paris, Anthropos, 374 p.
- SCRIPTION ROUGE No 1 "Pour un organe d'intervention théorique par une pratique textuelle différenciée". Tours, mai 1972, 60p.
- SOLLERS, P. (1968). "Programme". in: Logiques. Paris, Seuil.
- SUMPF, J. (1970). "Les performatifs: instructions et signes" "Linguistique et pédagogie". in: Langue française no 5. Paris, Didier-Larousse, fév. 1970, p. 94-99.
- VENDLER, Z. (1957). "Verbs and times". in Philosophical Review, vol. LXVI, p. 143-160.
- (1970). "Les performatifs en perspectives". Tr. P. GOCHET. in: Langages 17. Paris, Didier-Larousse, mars 1970, p. 73-90.